

LE DEVOIR

VOL. CII N° 222

LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2011

1,09\$ + TAXES = 1,24\$

PIERRE DANSEREAU 1911-2011

Un phare intellectuel et moral

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Un phare, un véritable phare intellectuel et moral, qui est devenu un repère dans le développement des sciences environnementales, s'est éteint dans la nuit d'hier à aujourd'hui, à huit jours de son 100^e anniversaire après avoir éclairé des générations de chercheurs, étudiants et militants environnementaux du Québec et d'ailleurs, notamment au Brésil où on a édité la seule œuvre synthétique de son œuvre scientifique.

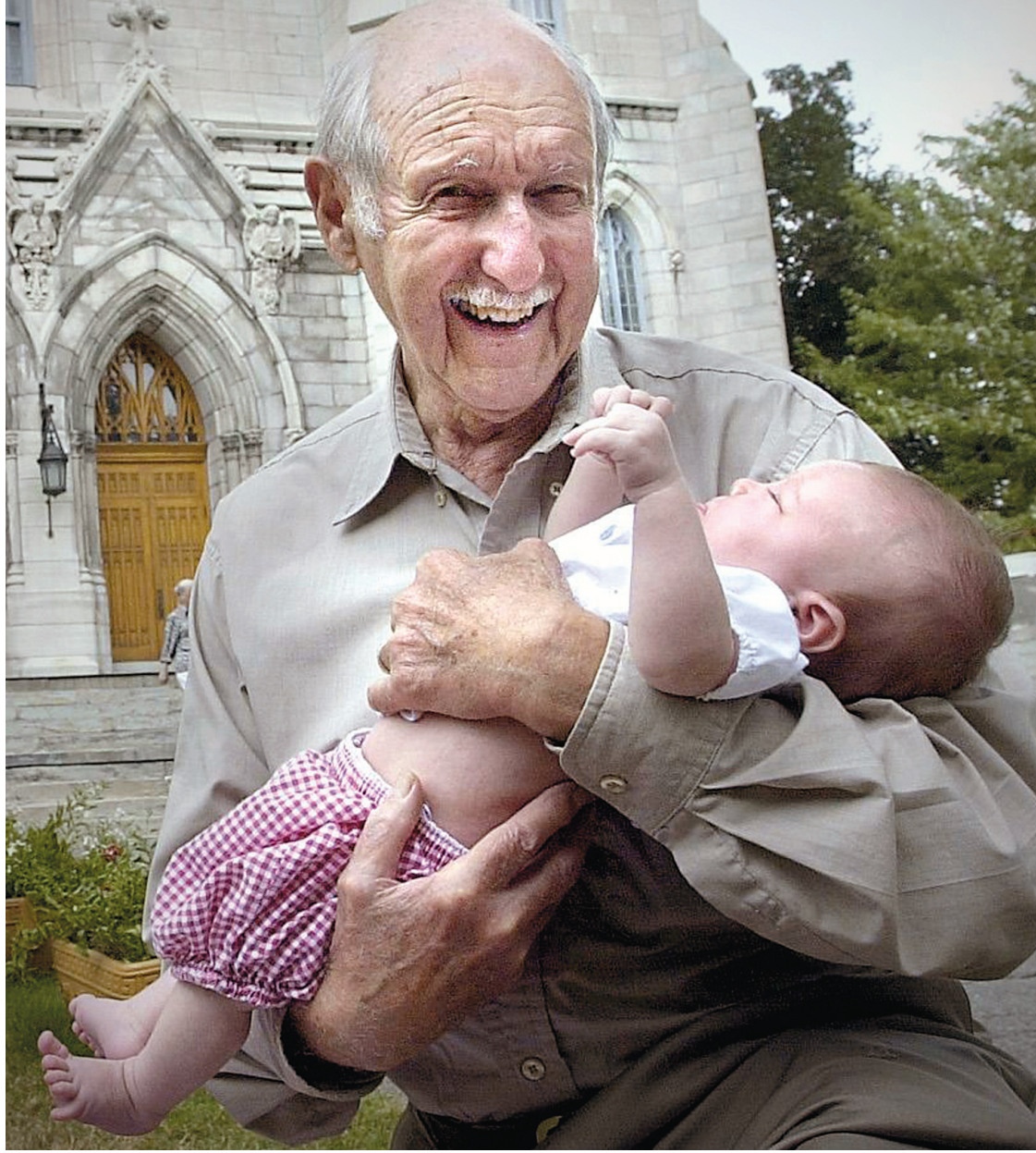
À côté de lui, allité elle aussi, son épouse Françoise, qui a atteint ses 100 ans en juin, ne cesse depuis plusieurs jours de réclamer son «amour», nous racontait avant-hier sa nièce Danièle. Ce couple, qui a traversé le dernier siècle avec les yeux de l'artiste-peintre et de son conjoint «*décodeur du mystère*», comme il se dépeignait, a récemment fêté ses 76 ans de vie commune. Avec humour, Pierre Dansereau expliquait cette surprenante résilience à sa philosophie «*d'austérité joyeuse*», l'antidote de la surconsommation, à l'origine de la destruction de l'environnement et des grandes iniquités du dernier siècle, répétait-il souvent.

«Le Québec, ne rêve plus de devenir une société modèle: voilà son problème d'environnement»

Plusieurs à l'UQAM, professeurs, chercheurs et simples étudiants de l'édifice qui porte désormais son nom derrière la Place des Arts se souviennent de l'avoir croisé et abordé avec familiarité dans ce quadrilatère qu'il parcourait encore allègrement à 90, voire à 95 ans, accompagné de son fidèle adjoint, Daniel Garneau, qui veillait aux faux pas...

Si Pierre Dansereau est reconnu aujourd'hui comme un des grands pionniers des sciences environnementales, un secteur qu'il a profondément marqué de son empreinte, cet homme au sourire en coin, un brin moqueur, et à l'œil pétillant, était accessible à tous.

Pourtant, il était l'ami et le conseiller de l'élite politique. Il comptait parmi ses amis René Lévesque, Pierre Elliot Trudeau et bien d'autres comme André Laurendeau, avec qui il a milité dans les années 30. Il s'est passionné pour tous



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pierre Dansereau a voué sa vie à décoder le mystère de la vie, son exubérance et sa beauté. On lui doit la première grande étude d'impacts environnementaux réalisée au Canada à l'occasion de la création de l'aéroport de Mirabel, qui allait devenir un modèle du genre. Son apport à l'évolution des sciences environnementales lui a valu une reconnaissance internationale.

VOIR PAGE A 10: DANSEREAU

■ Une trace indélébile, page A 4 ■ L'œil décloisonné, page A 9 ■ Un cahier spécial sur l'œuvre de Pierre Dansereau demain dans *Le Devoir*

ENQUÊTE
SUR LA CONSTRUCTION

Charest refuse la demande des élus municipaux

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Bernard Généreux, a exhorté Jean Charest à assumer ses responsabilités de chef d'État en lançant sans plus attendre une commission d'enquête publique sur l'industrie de la construction. Mais il s'est montré fort déçu de la réponse du premier ministre, qui a refusé de s'engager dans cette voie.

«Comment faut-il vous le dire? [...] Ça prend une enquête publique.»

«Dans ce contexte où la collusion, l'intimidation et la loi du silence sont érigées en système — un système dans le système, comme le dit M. Duchesneau —, il est de votre devoir, comme chef d'État, de mettre fin à cette dérive de nos valeurs, d'éradiquer cette gangrène qui menace nos institutions et qui finit par dévaloriser nos fonctions d'élus», a livré,

VOIR PAGE A 10: CHAREST

■ L'éditorial de Bernard Descôteaux: Agir en chef d'État, page A 8

■ La chronique de Lise Payette: Lettre à Jean Charest, page A 9

Jacques Brault, une lumière dans la nuit du poème

Alors que commence aujourd'hui la grande fête des mots du Festival international de poésie de Trois-Rivières, *Le Devoir* plonge dans la nuit du poème (Le Noroît), en compagnie de Jacques Brault. Le grand poète — notre plus grand poète vivant? — ouvre sa porte.

CATHERINE LALONDE

Dans sa maison de Cowansville, à côté de la petite bibliothèque — «*les livres sont en bas*» —, tout près de la cuisine, le poète et essayiste, les yeux moqueurs, rigolard devant l'attention qu'on lui porte, devient bavard. Il suffira d'un peu plus d'une heure pour l'entendre parler de Montréal, ville longtemps aimée, de son métier d'enseignant à l'Université de Montréal, aussi aimé, des jeux de coude dans le milieu des poètes, des amitiés au travers — Gaston Miron, Alain Grandbois —, des admirations littéraires — Anne Hébert, Gabrielle Roy. Des versifications latines qui l'ont fait chier chez les Jésuites, où il s'est sinon bien amusé. Du polar de Jo Nesbø qu'il est à lire. De l'impossibilité de traduire un poème, de l'impossibilité — «*c'est un idéal, on court après pour rester en forme, c'est une quête*» — du poème même.

Jacques Brault parlera de rythme, de «*l'alexandrin qui ronronne comme un bon matou sur les genoux*» et ses mains valseront. Il parlera cassures, ruptures, apnées qui doivent tacher la mesure en jouant de l'épaulé, dansant presque sur sa chaise.

À 78 ans, Jacques Brault vient de publier un



DANIÈLE FRANCIS

«Pour moi, la poésie n'est pas un genre littéraire, affirme Jacques Brault. Ça déborde de la littérature.»

VOIR PAGE A 10: BRAULT

RÉSEAU DE LA SANTÉ

L'informatisation aux portes de Montréal

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

À l'arrivée de Lise Verreault à la tête du projet d'informatisation du réseau de la santé entamé en 2006, à peine huit pharmacies étaient branchées au Dossier de santé du Québec (DSQ) dans la région de Québec, où le projet pilote avançait à pas de tortue. Cinq mois plus tard, l'informatisation est aux portes de Montréal.

Lorsque *Le Devoir* l'a rencontrée à son bureau de Québec cette semaine, la sous-ministre associée préparait pour le lendemain une réunion avec les acteurs montrealais de la santé afin de planifier l'arrivée prochaine du DSQ dans la métropole. «*Montréal, c'est pas petit!*», lance-t-elle.

Depuis juillet, plus de 80 pharmacies se sont jointes au réseau. Lanaudière et l'Estrie commencent à brancher les leurs. Les cliniques suivront sous peu.

Depuis son arrivée, Lise Verreault a rassuré le milieu, qui semble confiant en l'avenir pour une rare fois dans cet épineux dossier. Mais après des années de cafoillage, difficile de tout rattraper.

Le financement fédéral par le biais d'Inforoute Santé du Canada, par exemple. Après des dizaines de rencontres cet été, les relations se sont

VOIR PAGE A 10: SANTÉ



REUTERS

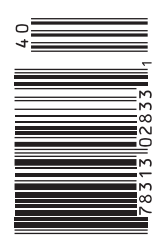
POLITIQUE

2,2 milliards pour le Québec

L'entente sur l'harmonisation de la TPS et de la TVQ sera annoncée aujourd'hui

■ À lire en page A 3

INDEX



40	1783130283314		
Annances.....	B 4	Monde.....	B 9
Avis publics..	B 6	Mots croisés.	B 7
Cinéma.....	B 3	Nature.....	B 8
Décès.....	B 4	Resto.....	B 7
Éditorial.....	A 8	Sudoku.....	B 6
Idées.....	A 9	Télévision.....	B 2
Météo.....	B 7	Week-end.....	B 1

À VOIR ABSOLUMENT DANS LE SPECTACLE DES COULEURS DE L'AUTOMNE LAURENTIEN !

LES JARDINS DU PRÉCAMBRIEN
Symposium international d'art *in situ*

Appréiez aussi les dernières réalisations de René Derouin en achetant une œuvre, vous contribuez au financement du prochain symposium, basé sur LA RELÈVE.

Ouvert samedi et dimanche de 10 h à 17 h jusqu'au 10 octobre
En semaine, réservation pour visiter l'atelier de l'artiste : 819 322-6899

1301 Montée Gagnon, VAL-DAVID
Téléphone : 819 322-7167
Sans frais : 1 877 858-1222
info@fondationderouin.com
www.jardinsduprecambrien.com

À VISITER AU CŒUR DU VILLAGE DE VAL-DAVID
Autour de mon jardin, œuvre de René Derouin au Marché Dufresne

ACTUALITÉS

EN BREF

Une question pour Élections Canada

Ottawa — La commissaire fédérale à l'éthique et aux conflits d'intérêts, Mary Dawson, estime qu'elle n'a aucun pouvoir dans le dossier des publicités-commandites versées par six syndicats au Nouveau Parti démocratique lors de son congrès de juin dernier. Elle ne posera donc pas de jugement sur la transaction. «*Je crois qu'Élections Canada est l'organisme approprié à qui poser la plupart de ces questions*», a indiqué Mme Dawson lors de sa comparution en comité parlementaire hier. Les députés conservateurs à Ottawa ont utilisé leur majorité pour amorcer une étude sur le financement du congrès du NPD. Le parti a reçu au minimum 85 000 \$ et peut-être jusqu'à 160 000 \$ de syndicats pour son événement partisan. La Loi électorale interdit aux syndicats de financer ou de commander les partis politiques, mais leur permet d'acheter des publicités auprès de ceux-ci. Le directeur général d'Élections Canada comparaitra mardi. — *Le Devoir*

1700 employés payés 100 000 \$

Entre 2009 et 2010, le nombre d'employés municipaux mont-réalisais gagnant 100 000 \$ et plus a presque triplé, selon les données obtenues par le réseau de télévision Global en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. En 2009, Montréal comptait 626 employés dont le salaire dépassait 100 000 \$. Leur nombre a bondi à 1700 en 2010. Le maire Gerald Tremblay affirme ne pas être étonné par cette explosion du nombre de salariés à six chiffres. «*Il y a des employés qui travaillent à la Ville depuis longtemps et ils ont eu droit à des ajustements qui font en sorte que leur salaire dépasse maintenant 100 000 \$. C'est la même chose aux niveaux fédéral et provincial et dans le secteur privé*», a expliqué le maire hier. La plupart des 1700 employés bénéficiant d'un salaire supérieur à 100 000 \$ sont des cadres supérieurs. On compte deux cols bleus dans ce club sélect. — *Le Devoir*

Encore un candidat

Ottawa — Deuxième rumeur de candidature en deux jours dans la course à la chefferie du NPD: le député de la Colombie-Britannique Nathan Cullen a convoqué la presse à une «*annonce importante*» à Vancouver aujourd'hui. Le bref avis média souligne son expérience politique, lui qui compte parmi les députés vétérans du Nouveau Parti démocratique puisqu'il a fait son entrée aux Communes en 2004. M. Cullen, qui se débrouille en français, avait indiqué songer à brigrer la chefferie. Il risque donc d'annoncer qu'il se lance, ce midi. Mercredi, c'était au tour de l'Ottavien Paul Dewar d'inviter «*amis et supporteurs*» à une «*annonce inoubliable*» prévue dimanche. Pour l'instant, seuls Brian Topp et Romeo Saganash sont officiellement candidats. — *Le Devoir*

Entente à l'UdeS

Le conflit de travail est bel et bien terminé à l'Université de Sherbrooke alors que les 400 membres du syndicat du personnel administratif et professionnel (APAPUS) ont entériné hier à 95 % l'entente de principe conclue lundi dernier. Ceci met fin à une période intensive de négociations après 18 mois de pourparlers. Cette entente permettra notamment des augmentations salariales de 13 % en moyenne pour les employés, moyennant une reconfiguration de l'échelle salariale. Des aménagements concernant la conciliation travail-famille ont également été consentis. — *Le Devoir*

Droits d'auteur: Ottawa revient à la charge

La copie conforme du projet de loi décrié par les artistes l'an dernier a été déposée hier

Ottawa — Le gouvernement fédéral prétend entrer enfin dans le XXI^e siècle, les artistes dénoncent un énorme pas en arrière: les conservateurs sont revenus à la charge avec le projet de loi sur les droits d'auteur qui avait soulevé un tollé l'an dernier.

La copie conforme de ce qui avait fait rager les artistes a été déposée hier aux Communes, dans un effort de moderniser des lois jugées obsolètes par le gouvernement.

Le projet de loi tient compte des récents progrès technologiques, en cette ère du iPad et du lecteur de DVD portatif, et vise notamment à freiner le piratage, qui fait mal à bien des créateurs.

Il n'inclut pas cependant la possibilité pour les musiciens de toucher des redevances sur la vente de lecteurs de musique portatifs, une demande des ar-

tistes, qui ont vu leurs revenus diminuer avec la perte de vitesse du disque compact.

«*On n'est pas en faveur d'imposer de nouveaux coûts et impôts aux consommateurs*», a lancé hier le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, en conférence de presse dans un cinéma à Ottawa.

«*On ne reviendra pas sur le fait [de refuser] d'avoir une taxe sur le iPod, comme il est demandé*», a renchéri son collègue de l'Industrie, Christian Paradis.

En novembre, une centaine d'artistes québécois avaient manifesté aux portes du parlement contre le projet de loi, finalement mort au feuilleteau avec le déclenchement de la campagne électorale du printemps.

Les artistes reprochaient par ailleurs à ce projet de loi de geler le régime des copies privées (compensation payée sur la reproduction d'une œuvre). Ils ré-

clamaient également des redevances des fournisseurs de service Internet pour compenser les pertes qu'ils subissent lorsque leurs œuvres musicales sont téléchargées illégalement.

Aucune de leurs doléances n'a été prise en compte dans la nouvelle version du projet de loi. «*Effectivement, on ne peut pas plaire à tout le monde. Mais tout le monde a été entendu [par le passé] et on croit avoir la bonne approche, c'est l'approche équilibrée*», a assuré le ministre Paradis.

Démagogie

Pour la chanteuse Marie-Denise Pelletier, le gouvernement fédéral fait usage de «*démagogie pure et simple*» avec son projet de loi, en refusant de mettre à jour un système de redevances comme il en existait pour les cassettes et les CD vierges.

«*On reconnaît que la musique vaut quelque chose quand on la*

copie sur un CD, mais elle ne vaut plus rien si on la copie sur un enregistreur audionumérique», a-t-elle dénoncé en entrevue.

Elle concède que, puisque les conservateurs sont désormais majoritaires aux Communes, il sera bien plus difficile de faire entendre la voix des artistes à Ottawa cette année. «*Ca ne veut pas dire qu'on a dit notre dernier mot*», prévient-elle.

Un autre point litigieux de ce projet de loi réside dans le «*verrou numérique*». Avec cette disposition, il sera par exemple illégal pour un consommateur de contourner le verrou installé sur le DVD qu'il a lui-même acheté afin de simplement le copier sur son ordinateur personnel. Cela pourrait devenir particulièrement problématique pour les verrous installés sur du matériel utilisé à des fins pédagogiques.

Pour venir en aide aux artistes, principalement à ceux de

l'industrie de la musique qui tirent le diable par la queue, le ministre Moore n'a pas fermé la porte à un plan d'aide.

«*On peut avoir [des discussions] dans les semaines et les mois qui s'en viennent sur la meilleure manière d'aider nos artistes à avoir des avancées économiques pour eux-mêmes*», a noté M. Moore.

Mais la chanteuse Marie-Denise Pelletier est d'avis que les artistes ne veulent pas la charité. «*On ne veut pas de fonds d'entraide, on passe encore pour des quéteurs! Nous, on veut notre salaire, et ces droits d'auteur, c'est notre salaire*», a-t-elle martelé.

Le gouvernement espère faire adopter le projet de loi d'ici Noël. Comme les découvertes technologiques sont exponentielles, il prévoit une révision des dispositions de la loi tous les cinq ans.

La Presse canadienne

Les déplacements de MacKay en Challenger ont coûté 3 millions

Stephen Harper se porte à la défense de son ministre

MARIE VASTEL

Ottawa — Le ministre de la Défense n'est pas le seul à se retrouver dans la controverse ces jours-ci mais, fait rare de la part du premier ministre, Stephen Harper a volé à son secours à maintes reprises aux Communes.

Peter MacKay s'est attiré les foudres de l'opposition, hier, à la suite des révélations du réseau CTV qui a appris que les déplacements du ministre de la Défense à bord d'avions gouvernementaux avaient coûté près de 3 millions de dollars depuis qu'il a hérité du portefeuille en 2007. Une enveloppe qui le place devant tous ses collègues ministres quant à l'utilisation d'avions Challenger.

Et ces statistiques ont fait bondir les partis d'opposition. «*Le gouvernement ne veut pas investir en infrastructure, dans les soins de santé ou en emploi, mais il investit des millions pour faire de ce ministre le champion toutes catégories des voyageurs platine en avions gouvernementaux*», s'est indigné le néodémocrate Jack Harris.

«*Ce ministre utilise les Challenger pour les affaires gouvernementales, pas pour des affaires personnelles. [...] Ce ministre utilise les avions gouvernementaux 70 % moins que ses prédécesseurs. La moitié du temps, c'est pour des cérémonies rendues pour des soldats qui ont perdu la vie au service de notre pays*», a rétorqué Stephen Harper. Un chiffre toutefois contesté par certains médias qui disent que la proportion serait plus petite.

Camp de pêche

Ce n'est pas la première fois que les voyages de Peter MacKay à bord d'appareils gouvernementaux le mettent dans l'embarras. La semaine dernière, le ministre avait dû expliquer pourquoi un hélicoptère Cormorant était venu le chercher près d'un camp de pêche, à Terre-Neuve, où il était en vacances chez des amis, en 2010, pour le déposer près d'un avion Challenger qui l'a conduit à une annonce gouvernementale.

Cette fois-ci, le premier ministre est venu à la rescousse de son ministre de la Défense, se levant plus souvent que d'habitude en Chambre pour répliquer même à des députés néophytes, alors qu'il ne répond habituellement qu'aux chefs de partis d'opposition.

Et si M. Harper a répliqué lui-même aux cinq attaques de l'opposition, il a laissé le soin à l'un



CHRIS WATTIE REUTERS

Le ministre Peter MacKay s'est attiré les foudres de l'opposition hier.

de ses ministres de défendre à six reprises le ministre Tony Clement, dans l'embarras quant à lui pour son rôle dans l'organisation du sommet du G8 et la distribution de fonds s'y rapportant.

En ce qui concerne Peter MacKay, il a en outre été révélé qu'il se trouvait, lors de ses vacances privées de 2010, chez le président d'une société d'Etat nommé à son poste par le fédéral.

Alors que la commissaire à l'éthique Mary Dawson était de passage en comité parlementaire hier matin, le libéral Scott Andrews en a profité pour lui demander si le comportement de M. MacKay pouvait poser problème. Soulignant qu'elle n'avait pas pris directement connaissance des faits, mais seulement par l'entremise des médias, Mme Dawson a néanmoins fini par reconnaître que «*oui, il pourrait y avoir des infractions dans ces domaines*». Les libéraux considèrent maintenant la possibilité de porter plainte auprès du bureau de Mme Dawson. Le ministre MacKay a quant à lui fait envoyer au bureau de la commissaire le chèque avec lequel il a payé son séjour au camp de pêche et indiqué qu'il répondrait à ses questions.

Le Devoir

Des conservateurs veulent rouvrir le débat sur l'avortement

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le gouvernement conservateur a une fois de plus donné sa parole hier qu'il ne rouvrira pas le déchirant débat sur l'avortement au pays. Mais cette garantie ne décourage pas au moins deux députés pro-vie de Stephen Harper de poursuivre la bataille pour faire avancer leur point de vue.

La question de l'avortement est revenue sur le tapis la semaine dernière quand l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a finalement admis, après l'avoir nié, qu'elle avait accordé une subvention de 6 millions de dollars au groupe International Planned Parenthood Federation (IPPF). Ce groupe fournit des conseils de planification familiale, des soins en santé reproductive et aussi des avortements à travers le monde, ce qui en fait la bête noire du mouvement pro-vie.

Le gouvernement conservateur interdit le financement des avortements dans le cadre de son aide internationale, mais le projet d'IPPF s'est qualifié parce qu'il se déroulera dans six pays où l'avortement est illégal. Ce qui enrage les conservateurs Brad Trost (Saskatchewan) et Harold Albrecht (Ontario).

«*Étant donné que la promotion de l'avortement à l'étranger est au cœur de l'identité d'IPPF, cette façon de couper les cheveux en quatre n'a du sens que dans la bulle d'Ottawa. C'est une position que je rejette totalement*», a écrit M. Trost sur son site Internet. «*La ba-*

taille à propos d'IPPF continue. Les politiciens pro-vie ont appris une leçon: le gouvernement ne répond aux préoccupations des pro-vie et ne s'intéresse à leurs enjeux que lorsque nous sommes agressifs dans notre prise de position. Nous mettrons cette leçon à profit.»

Harold Albrecht se dit lui aussi «*déçu*». «*J'ai toujours été pro-vie. Les gens le savent et c'est pour cela que j'ai été élu*», a-t-il dit hier. Il s'engage à «*continuer de travailler*» pour la cause. Il prétend avoir soulevé la question auprès de ses collègues. «*Nous avons eu une bonne discussion et j'ai bon espoir qu'on ira de l'avant.*»

Un retour en arrière?

À la Chambre des communes, la députée Françoise Boivin a demandé au premier ministre s'il avait perdu le contrôle de ses députés ou s'il avait l'intention de «*retourner en arrière*». «*Les droits des femmes ne devraient pas être soumis à un débat et, pourtant, certains membres du gouvernement semblent le penser*».

Le leader du gouvernement en Chambre, Peter Van Loan, a répondu que «*plusieurs individus à travers le pays et de tous les côtés de cette Chambre ont des sentiments passionnés à propos de cette question. Toutefois, le gouvernement a été clair. Nous ne rouvrirons pas ce débat*». Mme Boivin n'est pas rassurée parce qu'elle pense encore qu'un député pourrait déposer un projet de loi privé.

Le Devoir

Détenus afghans: revers juridique important pour les conservateurs

Ottawa — Le gouvernement conservateur a subi un revers de taille, hier, dans sa tentative de limiter le contenu d'un rapport sur le traitement des prisonniers afghans, qui sera publié par l'organisme chargé de surveiller les activités de la police militaire canadienne.

La Cour fédérale a rejeté une demande du gouvernement qui aurait exclu du rapport final le témoignage du diplomate Richard Colvin et empêché la Commission d'examen des plaintes concernant la police

militaire d'utiliser des milliers de pages de documents.

La Commission a tenu des audiences publiques afin de déterminer si les policiers militaires canadiens étaient au courant des présumés services infligés aux prisonniers par leurs geôliers afghans — ou même s'ils auraient dû l'être.

Les avocats du ministère de la Justice ont plaidé que la Commission n'avait pas le droit d'entendre des témoins. De plus, le rapport poserait un jugement sur la conduite profes-

sionnelle d'individus qui ne sont pas membres de la police militaire, a argué le gouvernement, ce que la commission n'aurait pas le droit de faire.

Mais le juge Yves de Montigny n'est pas du même avis. «*Il n'y a aucune raison de croire, comme le prétend l'avocat des demandeurs, que la Commission ignorera son mandat et commencera à tirer des conclusions défavorables contre des personnes qui ne relèvent pas de sa compétence*», explique le magistrat dans une décision publiée hier.

Richard Colvin affirme qu'il avait prévenu le ministère des Affaires étrangères et les Forces canadiennes de potentiels mauvais traitements infligés à des détenus afghans. Mais comme M. Colvin est un civil, la Commission n'aurait pas dû l'inviter à témoigner, a plaidé le gouvernement.

«*La loi n'oblige pas la Commission à citer uniquement les membres des Forces canadiennes ou les employés du ministère de la Défense à comparaître*», a jugé M. de Montigny, qui a ajou-

té que la Commission avait le droit de décider quels documents étaient utiles à son enquête, contrairement aux prétentions du gouvernement.

En rejetant la requête du gouvernement, le juge de la Cour fédérale a aussi expliqué qu'Ottawa ne pouvait conjecturer sur le contenu du rapport final. De toute façon, note le magistrat, le rapport sera d'abord soumis au ministère de la Défense, avant sa publication.

La Presse canadienne

Journée des maisons de jeunes Le samedi 1^{er} octobre 2011

Regroupement des maisons de jeunes du Québec

certifié Ados

Implication Créativité

rmjq.org

Cet emplacement publicitaire est offert par Le Devoir.

Hydro Québec Québec LE DEVOIR alpha Assurances AUTO ET HABITATION CSN FUTURE SHOP CSQ Desjardins

ACTUALITÉS



La dérive des continents



CHRISTIAN RIOUX

La semaine prochaine, Jean Charest sera à Paris. Ces voyages à l'étranger sont toujours un baume au cœur du premier ministre, qui aime et apprécie la France. Imaginez aussi sa joie de passer quelques jours sans entendre parler de commission d'enquête et de corruption.

Cette visite est différente des précédentes car elle doit souligner les 50 ans de la délégation générale du Québec en France. C'est le 5 octobre 1961 que Jean Lesage et André Malraux inauguraient en grande pompe la première représentation moderne du Québec à l'étranger, la seule qui ait d'ailleurs un véritable statut diplomatique. Symbole de l'importance que revêtait cet événement phare de la Révolution tranquille, Lesage était arrivé à Paris flanqué de huit de ses ministres. La moitié du Conseil exécutif! Le voyage avait suscité environ 600 articles dans la presse française.

Autres temps, autres mœurs. La semaine prochaine, Jean Charest ne sera accompagné que de sa ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay. Les célébrations se veulent modestes: quelques dîners officiels, un accueil dans un lieu prestigieux, un colloque et le dévoilement de quelques plaques. Les politiciens en profiteront évidemment pour se congratuler et faire l'éloge d'une relation qui, en 50 ans, a atteint des proportions insoupçonnées.

Et ils n'auront pas tout à fait tort. En 50 ans, les échanges entre le Québec et la France ont dépassé les institutions et envahi tous les secteurs de la vie des deux peuples. Qu'on songe aux 7000 étudiants français aujourd'hui inscrits dans les universités québécoises, à la chanson évidemment, mais aussi au cinéma et au théâtre. Les liens économiques se sont aussi développés. Il ne se passe pas non plus une semaine sans qu'un ministre québécois débarque en France, ou vice-versa. Rares sont les Français qui n'ont pas visité le Québec ou qui n'ont pas un membre de leur famille qui y travaille ou y étudie. La signature récente d'ententes de reconnaissance des diplômés et compétences devrait accroître encore ces échanges.

Pourtant, l'énumération de ces réussites incontestables ne devrait pas nous empêcher de constater aussi la lente dérive des continents qui semble parfois éloigner imperceptiblement le Québec de la France.

Si le Québec fait aujourd'hui partie de la famille, si Paris acclame nos artistes les plus doués, il faut constater que, sur le plan politique, la France a surtout cherché ces dernières années à se rapprocher du Canada et des États-Unis. Cette tendance de fond a notamment amené la France à réintégrer le commandement de l'OTAN. Or, depuis de Gaulle, une des causes secondaires, mais non moins réelles, de l'intérêt que portait la France au Québec a toujours résidé dans sa volonté de se distinguer du monde anglo-saxon. Cette volonté de tenir son rang n'est plus aussi évidente aujourd'hui en France. D'où le grand malentendu, pour ne pas dire l'échec de l'action du Québec en France depuis 50 ans: nous n'avons toujours pas convaincu les Français de la nécessité d'une défense ferme et conséquente du français dans le monde!

Mais peut-être les Français ne sont-ils pas les seuls responsables de cette lente dérive. Quel contraste en effet entre cette époque où Jean Lesage clamait haut et fort le rôle que devait jouer dans le monde «l'État du Québec», quitte à mécontenter Ottawa, et l'époque actuelle où le Québec semble redevenir une «province». Qu'aurait dit Lesage en écoutant Jean Charest, récemment de passage en Flandre, reconnaître que, contrairement à cette dernière qui réclame de nouveaux pouvoirs, le Québec était plutôt dans «l'affirmation» de ses compétences? Le premier ministre se disait même «satisfait des pouvoirs que nous avons, qui ont produit des résultats». Or, une réforme constitutionnelle plus tard, le Québec a probablement moins de compétences aujourd'hui qu'à l'époque de Lesage.

Au-delà de la stricte diplomatie, n'assistons nous pas aussi à un lent et persistant effacement de la France de l'horizon québécois? La vague d'américanisation qu'a connue le Québec nous a parfois fait confondre l'américanité avec les sous-produits de Las Vegas. Le flambeau culturel du Québec à l'étranger depuis 20 ans n'est ni un poète, ni un chanteur, ni un philosophe, mais un cirque qui ne parle pas français et qui n'a qu'un rapport très lointain avec la culture québécoise.

Cela commence à faire des années qu'on n'étudie plus vraiment la littérature française dans les écoles québécoises. Les Lesage, Lévesque et Gérin-Lajoie avaient pourtant d'abord découvert la France dans les livres. Le nombre d'étudiants québécois dans les universités françaises est aujourd'hui négligeable alors qu'elles accueillent 27 000 étudiants chinois. Le cinéma français est en chute libre dans nos salles. Dans les chaires d'histoire, on cherche à la loupe les spécialistes de la Nouvelle-France. Combien de nos chroniqueurs se font d'ailleurs l'écho des avis de décès de la culture française que publie périodiquement la presse anglo-saxonne?

Cinquante ans, c'est court. Alors que souffle le vent de la mondialisation de part et d'autre de l'Atlantique, il n'est pas dit que les planètes qui se sont alignées en 1961 le demeureront pour toujours.

crioux@ledevoir.com



CHRISTINNE MUSCHI REUTERS

L'entente que Jean Charest et Stephen Harper annonceront aujourd'hui à Québec se sera conclue 15 jours après la date promise par les conservateurs lors de la dernière campagne électorale.

2,2 milliards pour le Québec

L'entente sur l'harmonisation de la TPS et de la TVQ sera annoncée aujourd'hui

ANTOINE ROBITAILLE
HÉLÈNE BUZZETTI

Québec — Les 2,2 milliards de l'harmonisation de la TPS et de la TVQ devraient-ils être entièrement versés au Fonds des générations (FdG)? C'est ce que souhaitent des militants influents du Parti libéral du Québec. D'ailleurs, sur le réseau Twitter hier, l'ancien président de la commission politique du PLQ, Christian Ouellet, a soutenu qu'un tel versement au FdG serait «souhaitable». L'actuel président de la même commission, Saul Polo, est du même avis, comme d'autres militants. Mais le ministre des Finances, Raymond Bachand, a récemment soutenu qu'il souhaitait se servir de cette somme pour réduire le déficit. Il pourrait le faire d'ailleurs lors des deux prochains exercices financiers, le fédéral ayant déjà évoqué qu'il comptait faire deux versements à Québec.

C'est en grande pompe que Jean Charest et Stephen Harper annonceront aujourd'hui à Québec l'entente sur l'harmonisation. Elle se sera conclue 15 jours après la date promise par les conservateurs lors de la dernière campagne électorale. «On va réussir là où tous les gouvernements ont échoué depuis près de 20 ans», se réjouissait-on hier dans les officines gouvernementales à Québec. «C'est une victoire du Bloc québécois, depuis le temps qu'on le dit», s'est exclamé le député bloquiste André Bellavance hier. Ce dernier a imputé à la «mauvaise foi» d'Ottawa

le fait que «l'Ontario, la Colombie-Britannique et les Maritimes ont été compensés très rapidement alors que le Québec a dû attendre une vingtaine d'années».

Promesse

Le 1^{er} avril, en pleine campagne électorale, le ministre conservateur Christian Paradis — qui sera aussi de la cérémonie aujourd'hui — avait promis que si son parti était reconduit au pouvoir, il s'engageait à régler ce contentieux avant le 15 septembre. La promesse avait été faite en catastrophe à RDI le jour où les conservateurs annonçaient leur appui au projet hydroélectrique du Bas-Churchill de Terre-Neuve et de la Nouvelle-

entre l'assiette fiscale québécoise et la fédérale. Québec soutenait au contraire que les divergences entre les produits ne dépassaient pas les 5 %. Il semble que tout cela découlait d'un malentendu dans certains cas. Par exemple, Québec taxe la vente de véhicules usagés, mais à l'étape de l'enregistrement, et non au moment de la vente. Ottawa ne la calculait donc pas, ce qui donnait l'impression d'une divergence.

«Espérons que ce n'est pas une entente au rabais», s'inquiétait le critique péquiste Nicolas Marceau, hier. Ce dernier soutient que les deux taxes étaient déjà harmonisées à 99 %. Ne reste plus que des «exceptions non taxables» comme les couches, les livres et certaines règles de taxation pour les grandes entreprises. Sur ce dernier point, M. Marceau soutient que le montant à rembourser peut être «énorme». Au Québec, les grandes entreprises ne peuvent réclamer le remboursement des «intrants» (les taxes payées par eux) lors de divers achats comme les véhicules et le carburant. Au fédéral, elles peuvent exiger remboursement. Le ministre Bachand a déjà estimé les sommes en jeu à quelque 500 millions annuellement. «Si le gouvernement Charest a cédé là-dessus, en moins de quatre ans et demi, on aura dilapidé les 2,2 milliards», note M. Marceau. Le critique a aussi hâte de voir s'il y aura encore «la taxe sur la taxe». Depuis 1991, la TVQ est calculée sur le montant plus la TPS, ce qui rapporte quelque 500 millions. S'il perd ce montant, faut-il s'attendre à une hausse de la TVQ à 10 %?

Le Devoir

Le ministre des Finances, Raymond

Bachand, a récemment soutenu qu'il souhaitait se servir de cette somme pour réduire le déficit

Écosse; appui qui a toujours soulevé l'ire des gouvernements à Québec. M. Paradis avait alors non seulement précisé que l'administration de la taxe par le Québec «n'était plus un écueil», mais avait même confirmé le montant de 2,2 milliards de dollars.

Selon nos sources, les discussions acheminaient sur l'étendue de l'assiette fiscale couverte par la taxe harmonisée. Pour considérer une taxe pleinement harmonisée, et donc verser une compensation, Ottawa exige qu'il n'y ait pas une variation supérieure à 5 % entre les produits taxés par le fédéral et ceux taxés par la province. Ottawa estimait qu'il y avait trop de divergences

Chefferie du Bloc québécois

Daniel Paillé se lancera officiellement dans la course mardi

GUILLAUME BOURGALT-CÔTÉ

L'ancien député Daniel Paillé annoncera mardi qu'il se lance dans la course à la chefferie du Bloc québécois, même si Jean-François Fortin a refusé mercredi soir de se joindre à lui.

Selon nos informations, la décision de M. Paillé est prise et sera annoncée en début de semaine à Montréal. Mercredi soir, M. Paillé a rencontré Jean-François Fortin — un des deux candidats déclarés à la succession de Gilles Duceppe — pour tenter de le convaincre de se rallier à lui. Sans succès.

«Nous avons eu une bonne rencontre, explique M. Fortin en entretien. Il m'a dit clairement qu'il souhaitait que je sois à ses côtés quand il annoncera sa candidature. Mais ma décision est ferme: je me suis lancé dans la course après une bonne réflexion, alors j'irai jusqu'au bout. Ce sera aux membres de décider.»

M. Fortin a tenu durant la même soirée une conférence téléphonique avec son équipe de campagne, pour voir ce que la décision de M. Paillé changeait au sein de ses partisans. Bilan? Au moins deux désistements, quelques hésitations, mais la majeure partie de l'équipe demeure en poste. «Ça a été très bénéfique», dit M. Fortin. Les gens sont très motivés.»

L'ancienne députée Monique Guay est toutefois plus ou moins d'accord. Mme Guay a annoncé durant la rencontre qu'elle quittait l'équipe de M. Fortin pour se joindre à celle de M. Paillé.

«C'est un ami depuis 20 ans, et j'ai le plus grand respect pour lui. C'est la personne pour redresser le parti, pense-t-elle. J'aurais aimé que Jean-François Fortin accepte de se rallier, mais il ne veut pas. C'est dommage.»

Mme Guay a eu l'impression que «l'équipe de M. Fortin s'effrite. Roger Gaudet, qui est responsable du financement de la campagne, n'a pas participé à la conférence téléphonique. Marc Lemay a indiqué qu'il se retirait. Un organisateur de Montréal aussi. Il va perdre des joueurs s'il reste dans la course.»

Joint en matinée, l'ancien député Marc Lemay explique qu'il restera neutre pour les prochaines semaines. «Je suis complètement divisé. Ma tête est avec Daniel Paillé, mais mon cœur est avec Jean-François Fortin.» M. Lemay était lui aussi partisan d'un ralliement, peu importe le sens de celui-ci.

Son ex-collègue Claude Guimond restera quant à lui dans l'équipe Fortin. «On ne peut pas changer d'idée trois fois», dit-il.

Au sein du Bloc québécois, la candidature de Daniel Paillé est généralement bien accueillie. Si certains redoutent un peu la vision économique de l'ex-député d'Hochelega — plus à droite que les positions traditionnelles du Bloc —, tous reconnaissent la prestance générale de M. Paillé. Il affrontera dans la course M. Fortin, mais aussi la députée d'Ahuntsic, Maria Mourani.

Le Devoir

MONOPOLE DE L'ASPHALTE EN GASPÉSIE

Le ministre MacMillan n'était pas au courant

THIERRY HAROUN

Le ministre délégué aux Transports, Norman MacMillan, s'engage à tenter de trouver des solutions au prix élevé de l'asphalte en Gaspésie.

Cet engagement du ministre MacMillan a été fait lors d'une rencontre extraordinaire tenue hier à Québec avec une délégation d'une dizaine d'élus gaspésiens qui a parcouru 700 kilomètres pour lui faire part du monopole du secteur de l'asphalte que détient en Gaspésie la firme Pavages Beau Bassin et qui ferait grimper les prix de 30 % à 50 %, d'après eux. Ce que révélait hier une enquête du *Devoir*. La firme avait par la même occasion rejeté l'argumentaire des élus.

En entrevue au *Devoir* au sortir de la réunion d'une heure, le ministre MacMillan a estimé que «rencontre a permis de faire le tour de la question. Il n'y a aucune décision qui a été prise lors de la rencontre. On a décidé avec le [ministère des Affaires municipales et des Régions] d'essayer de trouver une solution pour aider ces gens-là», a-t-il dit, admettant ne pas être au fait du monopole de l'asphalte en Gaspésie. «Je n'ai pas entendu parler de ça avant.»



Norman MacMillan

«Ce n'est pas moi qui donne les contrats. La politique ne se mêle pas de ça.»

Pas dérangé Les révélations du *Devoir* sur cette question ne l'ont pas dérangé outre mesure. «Ça ne m'a pas interpellé du tout», a-t-il dit, précisant plus loin que les élus lui «ont demandé de le rencontrer pour [lui] expliquer le dossier et les problèmes que ces municipalités ont». «Nous les avons écoutés, a-t-il dit. Je ne suis pas au courant de ça, moi! Ce n'est pas moi qui donne les contrats. La politique ne se mêle pas de ça.»

Questionné pour savoir si le monopole de l'asphalte fait grimper les prix comme le prétendent les élus, le ministre MacMillan répond: «Écoutez, je n'ai pas à commenter ça.» Les élus sortent toutefois satisfaits de cette rencontre. «Ils ont bien entendu nos demandes. Ils se sont engagés à se mettre en mode solution. Je peux vous confirmer que ce dossier les a interpellés», souligne la préfète de Rocher-Percé, Diane Lebouthillier, en référence au ministre MacMillan et aux fonctionnaires qui l'accompagnaient lors de la rencontre. «On leur a présenté les chiffres de notre secteur et ça nous coûte à nous, les municipalités, 175 \$ la tonne d'asphalte. Des prix aussi élevés, ça peut nuire au développement de nos petites municipalités.» Le *Devoir* révélait hier que le ministère des Transports du Québec payait 150 \$ la tonne d'asphalte en Gaspésie.

De son côté, le préfet de Bonaventure, Jean-Guy Poirier, note avoir eu «une très bonne rencontre». «C'est un problème majeur, mais on n'a jamais mis en doute la qualité des travaux effectués par [Pavages Beau Bassin]», a-t-il dit. Plus tôt dans la journée, lors de la période des questions en Chambre, le député péquiste de Gouin, Nicolas Girard, a mitraillé le ministre MacMillan de questions sur ce dossier. Joint plus tard par *Le Devoir*, il a reconnu avoir été troublé par ce qu'il a lu dans nos pages hier. «Le *Devoir* a soulevé le cas de la Gaspésie. Est-ce que c'est le cas dans d'autres régions? Ça m'inquiète quand je vois que des élus gaspésiens dénoncent une situation de monopole et prétendent payer entre 30 % et 50 % de plus. Le rôle du gouvernement est de favoriser la concurrence et de mettre fin au monopole, mais le gouvernement banalise le monopole», a ajouté le député.

Collaborateur du Devoir

EN BREF

Mafia et contrats publics

La mairesse de Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles a dénoncé le fait que les entreprises qui ont des liens avec la mafia puissent remporter des contrats publics sans que les élus puissent intervenir, dans une entrevue avec Radio-Canada. Chantal Rouleau juge la situation «intolérable». «C'est honteux, qu'on soit au courant de ça et qu'on ne puisse rien faire.» La chaîne publique a révélé que Construction Mirabeau, qui appartient à un proche de la mafia, Dominic Arcuri, a remporté une soumission de 700 000 \$ dans l'arrondissement de la mairesse Rouleau il y a deux semaines encore. Depuis 10 ans, Construction Mirabeau aurait décroché 24 millions de dollars de contrats de la Ville de Montréal. — *Le Devoir*

ACTUALITÉS

Pierre Dansereau 1911-2011

Une trace indélébile

MÉLISSA
GUILLEMETTE

Le décès du «père de l'écologie moderne» au Québec, Pierre Dansereau, a ébranlé les groupes environnementalistes et la communauté scientifique, qui ont salué hier sa carrière bien remplie et la trace, indélébile, qu'il a laissée.

Pierre Dansereau était un scientifique rigoureux et un humaniste, ont-ils clamé. La sociologue Louise Vandellac, qui dirige l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM, a décrit l'écologiste comme un visionnaire doté d'un «souffle scientifique incomparable, doublé d'une grande rigueur et d'une indépendance intellectuelle qui ne se démentait pas. Il aimait

répéter que nos faillites sont celles de notre manque d'imagination».

Un visionnaire qui avait la nature à cœur et qui a su partager sa passion, a ajouté le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement. «Pierre Dansereau fait partie des grands scientifiques québécois, dans la lignée notamment du frère Marie-Victorin, qui ont éveillé les consciences quant à l'importance de protéger notre environnement à une époque où peu de personnes s'intéressaient à cette problématique aujourd'hui incontournable», a dit le directeur général du regroupement, Philippe Bourke.

Le botaniste a eu une influence remarquable auprès des scientifiques avec ses travaux liant les sciences sociales et l'environnement. «Pour la communauté de recherche, il restera un modèle de scientifique responsable, impliqué tant dans les enjeux de développement urbain et

les défis énergétiques que dans le partage de la culture scientifique», a déclaré le président de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), Pierre Noireau. L'Acfas a d'ailleurs rendu hommage à l'écologiste lors de son gala hier soir.

Le professeur Dansereau, qui a enseigné à l'UQAM, était aussi une source d'inspiration pour ses étudiants. Un ancien disciple, Normand Brunet, se souvient que ses cours avec le professeur — qui avait 85 ans à l'époque! — étaient captivants et animés à l'aide de beaucoup de matériel. «J'ai eu le privilège d'aller sur le terrain avec lui, au Brésil et ici», a raconté M. Brunet. Il y était à la fois comme un poisson dans l'eau et un enfant sur un terrain de jeu. La vraie vie, c'était son élément. Cela l'avait amené aux quatre coins de la planète. Malgré cela, il était facile à aborder.

Au cours de sa vie, Pierre Dansereau s'est par ailleurs engagé dans plusieurs luttes environnementales, dont celles pour la protection des monts Pinacle et Orford, dans les Cantons-de-l'Est. «Il était un ardent défenseur de l'environnement sur le terrain», a rappelé l'organisme Nature Québec.

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Pierre Arcand, a offert ses condoléances à la famille Dansereau. «Il a consacré sa vie à nous faire partager sa passion, et je désire lui rendre hommage pour son apport remarquable à la cause environnementale», a dit M. Arcand.

Avec la collaboration
de Louis-Gilles Francœur
Le Devoir

Le plan d'aménagement de Montréal suscite des avis partagés

JEANNE CORRIVEAU

Trop contraignant selon les uns, pas assez ambitieux selon les autres, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) soumis à la consultation publique hier a suscité des avis partagés. Le Plan a été qualifié de «bon compromis» par les gens d'affaires montréalais, mais les constructeurs d'habitation prédisent qu'il favoriserait un étalement urbain au-delà des frontières de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Le PMAD déterminera des balises de développement pour le territoire de la CMM qui compte 82 municipalités, et ce, pour les 20 prochaines années. Comme la CMM s'attend à une croissance démographique de 530 000 personnes d'ici 2031, elle souhaite favoriser une plus gran-

de densification à proximité des grands axes de transport grâce à l'AATC (aménagement axé sur le transport en commun), tout en interdisant l'empiètement sur les terres agricoles pour les cinq prochaines années.

«Ce plan est un bon compromis entre ceux qui estiment que le plan est trop contraignant et ceux qui estiment qu'il ne l'est pas assez», a indiqué le président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Michel Leblanc qui a plaidé pour une adoption rapide du PMAD. Selon lui toutefois, le taux de densification de l'AATC aurait pu être plus ambitieux.

«L'adoption du plan sonnerait le début de la fin pour la construction de maisons unifamiliales dans le Grand Montréal», a fait valoir Marc Savard, directeur général de l'Association provinciale des

constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ). La rareté des terrains fera bondir le prix des maisons et incitera les acheteurs à aller s'installer plus loin en banlieue, ce qui serait contraire aux objectifs du PMAD, a-t-il insisté.

Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, croit au contraire que le PMAD condamne la métropole à «poursuivre au cours des 20 prochaines années le type de développement urbain ayant prévalu ces 50 dernières années» et que seuls des investissements massifs en transport en commun permettront d'opérer un vrai virage en matière de développement urbain.

Le parti Vision Montréal, dirigé par Louise Harel, craint aussi que le financement des infrastructures de transport fasse défaut. «Le PMAD ne présente aucune stratégie de financement des infrastructures de transport en

commun, pierre angulaire de ce nouveau mode d'urbanisation», s'inquiète Mme Harel.

L'exemple de Lyon

Le plan d'aménagement montréalais présente de nombreuses similitudes avec celui que Lyon a adopté en 2010. Invité par le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), le vice-président de la Communauté urbaine de Lyon, Jean-Michel Daclin, a expliqué hier les grands principes qui ont guidé les autorités lyonnaises dans leur projet. «Il ne faut pas que les transports viennent aux quartiers, mais que les quartiers viennent aux transports», a-t-il résumé en insistant sur l'importance d'investissements massifs dans les transports en commun pour assurer le succès d'un tel plan.

Le Devoir

Jeunes et vieux unissent leurs voix

LISA-MARIE GERVAIS

Même s'ils sont aux antipodes, jeunes et aînés ont décidé de se mettre au diapason en lançant un manifeste inédit «pour la solidarité intergénérationnelle». Fruit du rapprochement entre la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) et les fédérations étudiantes universitaires et collégiales (FEUQ et FECQ), le manifeste dévoilé hier dresse une série de principes partagés par les deux groupes sur cinq thèmes, soit l'accessibilité à l'éducation, la santé, l'emploi, l'environnement et des conditions de vie décentes.

«On s'est rendu compte qu'on

avait plusieurs points en commun. Au lieu de nous diviser et d'opposer l'éducation à la santé et les prêts et bourses au régime des retraites, pourquoi ne pas voir ce qu'on peut en tirer ensemble?», a dit Léo Bureau-Blouin, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec. «On entend souvent que les enfants ne pensent qu'à eux et que les parents et les grands-parents essaient aussi chacun de préserver leurs intérêts, mais derrière ces préjugés-là, il y a des gens soucieux de l'avenir du Québec.»

Dans cette ébauche de projet de société soumise aux Québécois, jeunes et vieux s'entendent ainsi pour revendiquer no-

tamment des soins de santé publics et gratuits, la bonification et la simplification du supplément de revenu garanti («pension de vieillesse» gérée par le fédéral) et une meilleure conciliation études-travail, travail-famille et travail-retraite. Concrètement, on peut s'attendre de cette coalition qu'elle exprime des prises de position communes et, plus tard cet automne, lance une série de vidéos pour illustrer les différents principes du manifeste.

L'idée d'un rapprochement avait été lancée il y a trois ans et, l'an dernier, les étudiants s'étaient ralliés aux aînés sur la question du Régime des rentes.

«On représente un bon nombre de la population [400 000] et on a eu l'idée de rallier nos forces», a dit Martine Desjardins, présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec.

Pour Jean-Claude Grondin, président du Réseau FADOQ, cette coalition permettrait de lutter contre l'âgeisme. «C'est une façon de répartir le fardeau de la société équitablement, a-t-il noté. Il faut contrer tout ce qui appelle à la division, qui semble faire l'affaire des décideurs. Quand tu peux diviser, c'est plus facile de régner, mais ce n'est pas une façon de développer une société.»

Le Devoir

LES BLOGUES DU DEVOIR

Les mutations tranquilles

Tous les aspects de la culture numérique scrutés par le journaliste Fabien Deglise. Les réseaux sociaux et la planète web comme phénomènes culturels.

FABIEN
DEGLISE

Mots et maux de la politique

Correspondant du Devoir à l'Assemblée nationale, Antoine Robitaille s'intéresse aux mots qui sortent de la bouche des acteurs de la classe politique. Les plus belles perles langagières des personnalités publiques, pour le meilleur et pour le pire...

ANTOINE
ROBITAILLE

Voyager

Grand voyageur devant l'Éternel, Lio Kiefer répond aux questions des internautes et explore tous les aspects du tourisme et du voyage.

LIO
KIEFER

C'était bien mieux dans le temps

Jean Dion, irrécupérable supporter du passé, se penche sur le temps qui fuit. Un blogue sur le sport d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi sur la nostalgie.

JEAN
DION

LE DEVOIR
Libre de penser
www.ledevoir.com/blogues

Participez à la rédaction d'un nouveau contrat social entre les générations

► Équité inter générationnelle ► Travail ► Qualité de vie ► Culture
► Financement des services publics ► Identité et régions



15 et 16 octobre 2011
à Montréal

Vingt conférenciers experts
pour éclairer les discussions

En présence de
la ministre responsable des Aînés,
Marguerite Blais,
au nom du gouvernement du Québec.

À l'UQAM ► Prix : 35 \$

INSCRIVEZ-VOUS dès maintenant
et consultez le programme sur
generations.inm.qc.ca

RENDEZ-VOUS NATIONAL DES
GÉNÉRATIONS
DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

Québec

LE DEVOIR

Ce projet est financé en partie par Service Canada, dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

ORGANISÉ PAR

INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE

ACTUALITÉS

Transformation du CHSLD Louvain

50 lits seront fermés à Louis-H. Lafontaine

AMÉLIE
DAOUST-BOISVERT

Les quelque cinquante lits de soins de longue durée de l'hôpital Louis-H. Lafontaine libérés par le déménagement de cette clientèle vers le CHSLD Louvain seront vraisemblablement fermés, a confirmé l'établissement au *Devoir*. Les employés du CHSLD Louvain, eux, doutent de la promesse de l'administration voulant qu'aucun des 155 patients âgés ne soit transféré contre son gré pour céder la place à la nouvelle vocation de l'établissement, en santé mentale.

Même si une cinquantaine de lits pourraient fermer, il

n'y aura pas de pertes d'emplois, assure Linda Fortier, adjointe à la direction des services cliniques à l'hôpital Louis-H. Lafontaine. «On va ajouter du personnel en réadaptation intensive», dit-elle. Impossible de préciser quand le grand déménagement aura lieu. L'Agence aurait donné six mois à partir du 1^{er} septembre au CHSLD Louvain pour accueillir son premier nouveau patient.

Moyenne d'âge de 62 ans, dont 17 ans hospitalisés: les 50 patients qui déménageront «sont comme entre le réseau pour les personnes âgées et le réseau psychiatrique. On pense que l'hébergement en santé men-

tale, c'est la solution», explique Linda Fortier.

Inquiétudes au CHSLD

La directrice des services et des programmes à l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal, Pascale Larocque, affirmait hier au *Devoir* qu'on allait procéder par attrition, à mesure que les places se libèrent au CHSLD Louvain.

«On n'y croit pas», dit Lyne Lemelin, responsable régionale de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). «Il y a des gens au 7^e étage, là où ils vont intégrer les premiers patients en provenance de l'hôpi-

tal. Ils devront les déménager», estime-t-elle.

Plusieurs de ses membres, ergothérapeutes, techniciens en éducation spécialisée ou thérapeutes en réadaptation physique, s'interrogent également sur leur avenir. «Ils travaillent en gériatrie depuis des années, du jour au lendemain se retrouver avec une clientèle de santé mentale, ce n'est pas la même chose.» Si elle comprend le besoin pour des ressources d'hébergement en santé mentale, ça ne doit pas se faire «au détriment d'une autre clientèle». La liste d'attente est longue de 600 noms pour une place en CHSLD dans la région de Montréal.

Les infirmières n'en revien-

nent tout simplement pas que 155 lits en CHSLD seront, à terme, perdus. Comme le CHSLD Louvain était menacé de fermeture complète pour cause de vétusté, «c'était une semi-bonne nouvelle», dit Vivianne Salette, représentante locale de la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ). Elle se demande comment le ministre de la Santé pourra tenir sa promesse de désengorger les urgences en fermant encore davantage de places pour les personnes âgées. Autre sujet d'inquiétude: l'établissement pourra-t-il donner des soins adaptés à cette nouvelle clientèle atteinte de troubles mentaux?

Le Devoir

Faciliter l'accès à la justice

MÉLISSA
GUILLEMETTE

Québec veut réformer le système de justice pour éviter le «décrochage judiciaire», un phénomène dû aux délais et aux coûts importants associés aux recours en justice civile.

Pour améliorer l'accessibilité au système de justice — et limiter ces abandons de procédures —, le ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, propose une série de mesures pour moderniser le Code de procédure civile, dans un avant-projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale. «Ce que l'on veut, c'est que ce soit moins long, moins cher», a résumé le ministre.

Son plan Accès justice comprend entre autres une hausse du seuil d'admissibilité à la Cour des petites créances à 15 000 \$, plutôt qu'à 7000 \$, ainsi qu'une simplification des révisions des pensions alimentaires et une «légère» bonification des seuils d'admissibilité à l'aide juridique, a annoncé le ministre. Son plan prévoit aussi un accroissement du pouvoir des juges afin qu'ils aient un meilleur contrôle du respect des échéanciers ou encore pour qu'ils puissent guider les parties vers la médiation ou l'arbitrage.

Le ministre Fournier estime que certaines parties de son plan risquent de déplaire aux avocats. «Certains membres du Barreau diront que l'avant-projet de loi intervient dans la liberté qu'ils ont de décider du sort de leur cause.»

Le Barreau du Québec scrute présentement à la loupe l'avant-projet de loi et fera des commentaires devant la commission parlementaire qui recueillera les mémoires sur le sujet cet hiver. Pour l'instant, le Barreau voit le dépôt du plan comme une «importante étape d'un processus visant à améliorer la justice». Le bâtonnier du Québec, M^e Louis Masson, a précisé que les avocats espèrent que la réforme fera plus de place à l'utilisation des technologies et qu'elle permettra vraiment d'accélérer les procédures civiles sans compromettre la «qualité de la justice».

La clinique juridique Juripop, de Saint-Constant, salue le projet de réforme, mais juge qu'il restera encore beaucoup de chemin à faire pour que tous les citoyens aient accès à la justice. «Juripop était d'avis que le grand saut était nécessaire en ce qui concerne les seuils d'admissibilité à l'aide juridique, afin qu'un travailleur au salaire minimum à temps plein puisse bénéficier de l'aide juridique gratuite, a dit le fondateur du jeune organisme, Marc-Antoine Cloutier. Or, la réforme actuellement proposée est très timide.»

Québec pense toutefois créer une assurance juridique pour les personnes qui n'ont pas accès à l'aide gratuite.

Le Devoir
Avec La Presse
canadienne

Fraude fiscale à BT Céramique

Une bévue de Revenu Canada conduit à un acquittement

BRIAN MYLES

Une bévue de l'Agence de revenu du Canada (ARC) a mené à l'acquittement pour fraude fiscale au pénal de deux coactionnaires de BT Céramique.

Rodolpho Palmerino et Alfredo Magalhaes ont été acquittés en avril dernier par le juge Robert Marchi, après que la Couronne eut clos hâtivement la présentation de sa preuve afin de protéger un informateur de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

La Couronne fédérale a porté la cause en appel en raison de l'importance des principes en jeu, soit le caractère sacré de la protection accordée aux informateurs de police devant les tribunaux.

Un stratagème

Qui plus est, l'affaire est de la plus haute importance pour les enquêteurs. BT Céramique était au cœur d'un stratagème de factures de complaisance qui a profité à de nombreuses entreprises en construction, dont celles de Tony Accurso (Simard-Beaudry et Louisbourg Construction). Ces entreprises ont plaidé coupables à des accusations pénales de fraudes fiscales, écopant d'amendes de 4,1 millions.

BT Céramique, propriété de Frank Bruno, a plaidé coupable aux mêmes accusations, et elle a remboursé 1,3 million au fisc.

Le nom de Frank Bruno ressort constamment sur la place publique depuis que la GRC enquête sur des allégations de corruption à Revenu Canada. Encore hier, le *Globe and Mail* publiait les photos de M. Bruno en compagnie de fonctionnaires de l'Agence, prises lors de soirées bien arrosées au Centre Bell. Des documents judiciaires déposés par la GRC allèguent que M. Bruno aurait consenti de nombreux avantages à des inspecteurs de l'ARC.

Aucune accusation criminelle n'a été portée à ce jour.

Lettre de congédiement

MM. Palmerino et Magalhaes étaient accusés au pénal d'avoir participé à l'effort de fausse facturation chez BT Céramique. Lors de leur procès, un ancien inspecteur de l'ARC, Nick Iammarrone, a avoué qu'il avait confié des travaux de rénovation à son domicile à BT Céramique. M. Iammarrone a déjà fait partie de l'unité de l'ARC qui enquête sur les entreprises et les particuliers potentiellement mêlés à des activités criminelles. En 2002 et 2003, il n'avait rien trouvé d'anormal dans les dossiers de BT Céramique, dont il assurait la vérification.

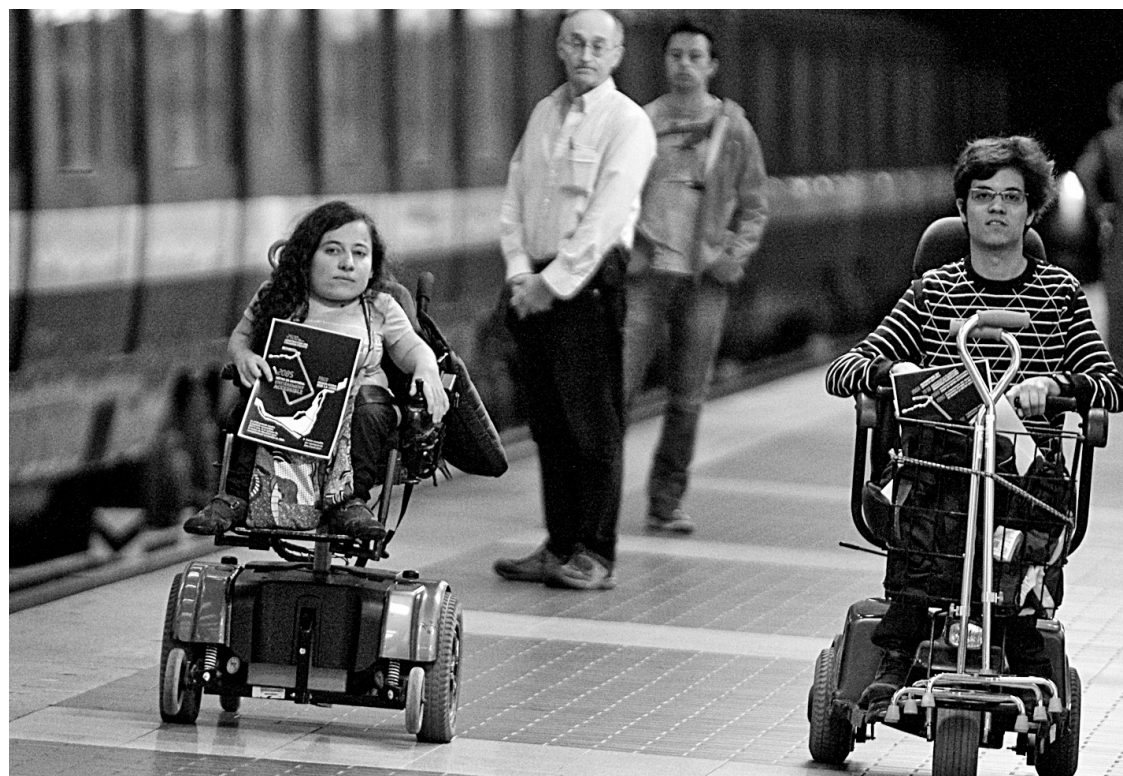
À la suite d'une enquête interne de l'ARC, Nick Iammarrone a été limogé. Sa lettre de congédiement, lourdement caviardée, contenait des extraits d'un rapport plus étoffé produit grâce aux confidences d'un informateur de la GRC.

Lorsque l'avocat des accusés, Christopher Mostovac, a voulu poser des questions à ce sujet, le procureur fédéral François Lanthier s'y est vivement opposé. Le juge Marchi a permis les questions, et la Couronne a préféré abandonner la partie pour ne pas brûler l'informateur.

M^e Lanthier s'est tourné vers la Cour supérieure pour demander la tenue d'un nouveau procès. Il a fait valoir que le juge Marchi n'avait pas accordé une importance suffisante au principe de protection des informateurs, qui joue «un rôle vital» dans le système judiciaire. À l'inverse, M^e Mostovac a plaidé que le privilège des informateurs ne s'applique pas dans cette cause puisque les informations avaient déjà été rendues publiques dans la lettre de congédiement de Nick Iammarrone.

La juge Johanne St-Gelais a pris la cause en délibéré.

Le Devoir



Laurence Parent et Julien Gascon-Samson dans le métro hier. Pour l'instant, seulement 8 des 68 stations du métro de Montréal sont équipées d'ascenseurs.

Mobilisation pour un métro accessible à tous

BOUCHRA OUATIK

Les personnes à mobilité réduite n'en peuvent plus d'attendre que le métro leur soit entièrement accessible. Selon les plus récents plans de la STM, quatre stations seront dotées d'ascenseurs dans les cinq prochaines années. «À ce rythme-là, il faudra attendre jusqu'en 2085 pour que toutes les stations soient accessibles!», s'exclame la présidente du Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ), Linda Gauthier, elle-même en fauteuil roulant. Lors d'une manifestation tenue hier devant la station Place-des-Arts, les militants du RAPLIQ exigeaient que toutes les stations de métro soient équipées d'ascenseurs d'ici 25 ans.

En 2008, la Société de transport de Montréal (STM) avait pourtant prévu que l'ensemble du réseau serait accessible autour de 2028, à raison de trois stations par année. L'an dernier, la STM s'est ravisée, en admettant que ces objectifs étaient trop optimistes. «Nous avons sous-estimé le travail nécessaire et les coûts», explique le président du conseil d'administration de la STM, Michel Labrecque. La STM souhaite maintenant obtenir du ministère des Transports du Québec un budget spécifique pour l'installation d'ascenseurs. M. Labrecque assure que toutes les nouvelles stations de métro seront équipées d'ascenseurs. Pour l'instant, 8 des 68 stations le sont, soit Côte-Vertu, Lionel-Groulx,

Bonaventure, Berri-UQAM, Henri-Bourassa, Cartier, De la Concorde et Montmorency.

Le RAPLIQ entend maintenir ses pressions pour que les travaux soient effectués le plus rapidement possible. «Nous payons le même tarif que tout le monde, mais nous n'avons pas accès au même service», s'indigne Mme Gauthier. Elle affirme aussi que les rampes des autobus à plancher surbaissés sont souvent défectueuses, ce que ne nie pas la STM.

La Commission des droits de la personne du Québec comprend les revendications du RAPLIQ. «C'est un dossier très important pour nous», affirme le président de la Commission, Gaétan Cousineau. En vertu de la Charte québécoise des droits et libertés, l'inaccessibilité au transport public est une forme de discrimination. Toutefois, M. Cousineau concède à la STM que les réparations peuvent être très coûteuses et qu'il faut en tenir compte dans le traitement des plaintes.

Le métro de Montréal a été l'un des derniers au monde à emboîter le pas en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, selon un rapport du Comité sur l'accessibilité du métro de Montréal, présenté en 2002 au ministère des Transports du Québec. À Toronto, 28 des 69 stations sont équipées d'ascenseurs, et l'ensemble du réseau le sera d'ici 2024.

Le Devoir

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2011-09-28

649 02 14 29 03 compl. 49 02 11 27 26 compl. 30 39 47

Prochain gros lot (approx.) : 3 500 000 \$

Extra 4433391

CE SOIR, 40 MILLIONS \$ (APPROXIMATIF)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Sophie Downs

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES · COUPLES

25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630

VIEUX-MONTRÉAL

Congédié ?

Voyez

François Gendron

AVOCAT

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Le Petit Musée de l'Impression présente

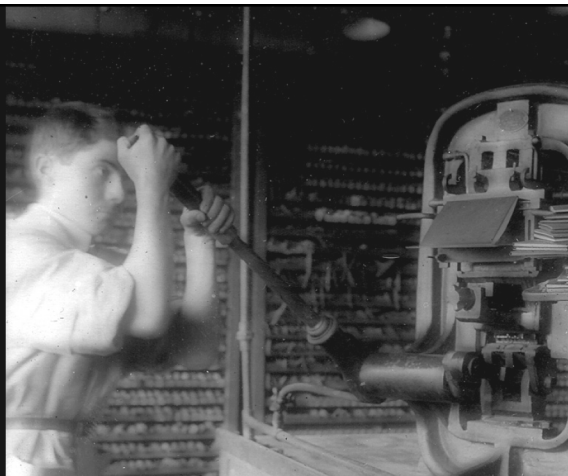
30 SEPTEMBRE — 16 OCTOBRE

1910-1960

LA PRESSE AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ

Montréal d'idées et d'impression 2011 5^e édition

démonstrations, expositions, visites guidées, circuit pédestre, littérature, séminaire



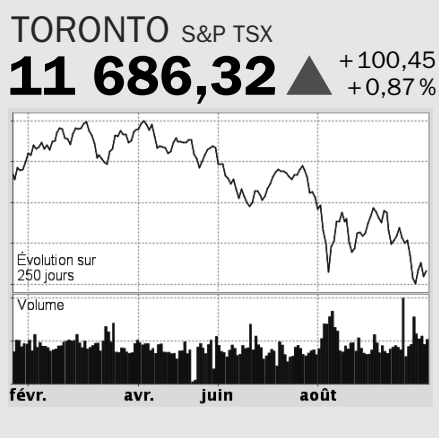
samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre

Le Petit Musée de l'Impression est ouvert au grand public dans le cadre des Journées de la culture.

Imprimerie Lovell Litho & Publications
423, rue St-Nicolas, Vieux-Montréal
10h à 12h et 13h à 15h
Entrée libre

www.museeimpression.org

LES MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	257 829	11 686,32	+100,45	0,9	Matériaux	92 171	363,82	+0,72	0,2
S&P TX20	89 770	588,08	-8,81	-1,5	Immobilier	4 593	199,37	+0,39	0,2
S&P TX60	109 691	670,64	+8,43	1,3	Télécoms	4 649	97,36	+1,01	1,0
S&P TX60 Cap.	109 691	741,59	+9,32	1,3	Serv. collect.	2 530	228,35	+1,16	0,5
Cons. de base	3 171	200,61	+0,14	0,1	Métaux/minerais	24 385	860,47	-12,96	-1,5
Cons. discrét.	37 576	82,46	+0,08	0,1					
Énergie	59 547	245,83	+2,37	1,0					
Finance	26 288	171,51	+3,25	1,9					
Aurifère	67 715	386,95	+3,45	0,9					
Santé	819	55,16	-0,04	-0,1					
Tech. de l'info	4 676	26,83	+0,04	0,1					
Industrie	11 582	96,03	+0,70	0,7					

TSX CROISSANCE

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
TSX Venture	95 168	1 482,22	-20,46	-1,4

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Les marchés de Toronto et de New York ont enregistré des gains substantiels à la suite de la publication de données favorables quant à l'état de l'économie américaine ainsi que de l'adoption par les députés allemands de nouvelles dispositions pour soutenir les pays européens en difficulté.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------

CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	29,20	0,28	0,97	340	22,26	30,76
Astral Media	ACM.A	32,88	-0,19	-0,57	70	31,00	42,80
Canadian Tire	CTC.A	57,50	0,12	0,21	182	51,80	68,93
Cogeco	CCA	48,10	1,01	2,14	50	35,77	48,50
Corus	CJR.B	19,95	0,52	2,68	101	18,51	23,78
Jean Coutu	PJC.A	12,16	-0,21	-1,70	357	8,55	12,72
Loblaws	L	38,81	0,57	1,49	238	34,51	43,73
Magna	MG	35,39	1,03	3,00	621	32,18	61,65
Silver	MRU.A	45,94	0,56	1,23	145	42,11	49,55
Quebecor	QBR.B	33,67	0,77	2,34	131	26,52	39,62
Rona	RON	10,32	-0,08	-0,77	209	9,50	15,40
Saputo	SAP	41,50	1,11	2,75	229	34,33	49,05
Shaw	SJR.B	20,94	-0,14	-0,66	503	19,10	23,50
Shoppers Drug Mart	SC	40,77	-0,84	-2,02	923	36,67	42,53
Tim Hortons	THI	48,90	-0,22	-0,45	462	36,98	51,23
Transat A.T.	TRZ.B	6,53	0,17	2,67	25	6,06	19,97
Yellow Media	YLO	0,14	-0,14	-51,79	33 351	0,14	6,46

ÉNERGIE

 Cameco	CCO	19,13	0,08	0,42	1 228	18,45	44,28
 Canadian Natural	CNQ	31,52	0,73	2,37	4 832	29,80	50,50
 Canadian Oil Sands	COS	20,67	0,26	1,27	1 180	19,60	33,94
 Enbridge	ENB	33,25	0,33	1,00	1 423	25,95	33,25
 EnCana	ECA	20,34	0,13	0,64	2 915	20,17	34,25
 Enerplus	ERF	25,76	0,38	1,50	303	24,25	32,83
 Nexen	NXY	16,48	0,07	0,43	1 684	15,67	27,11
 Pengrowth Energy	PGF	9,54	0,12	1,27	729	9,33	13,96
 Pétrolière Impériale	IMO	37,78	0,87	2,36	1 043	35,56	54,00
 Suncor Energy	SU	27,71	0,66	2,44	6 000	25,78	47,27
 Talisman Energy	TLM	12,88	-0,09	-0,69	5 016	12,78	24,82
 TransCanada	TRP	42,42	-0,30	-0,70	1 461	35,49	43,72

FINANCIÈRES

 B. CIBC	CM	73,55	0,94	1,29	1 536	67,32	85,56
 B. de Montréal	BMO	58,94	0,90	1,55	1 780	55,09	63,94
 B. Laurentienne	LB	44,43	-0,20	-0,45	34	38,62	55,87
 B. Nationale	NA	69,91	0,51	0,73	780	63,64	81,98
 B. Royale	RY	48,41	0,88	1,85	3 905	44,38	61,53
 B. Scotia	BNS	53,70	1,27	2,42	2 660	49,12	61,28
 B. TD	TD	75,00	1,46	1,99	2 327	69,01	86,82
 Brookfield Asset	BAM.A	28,89	0,69	2,45	883	26,37	33,95
 CUFUN	CUF.UN	21,51	-0,44	-2,00	572	20,00	23,00
 Corp. Fin. Power	PWF	25,53	0,63	2,53	482	24,07	31,98
 Fin. Manuvie	MFC	12,30	0,58	4,95	7 929	10,95	19,29
 Fin. Sun Life	SFL	25,10	0,48	1,95	1 299	23,43	34,39
 Great-West Lifeco	GWO	20,63	0,33	1,63	499	19,42	27,85
 Industrielle All.	IAG	30,81	-0,19	-0,61	119	29,44	42,02
 Power Corporation	POW	22,90	0,60	2,69	670	20,90	29,50
 TMX	X	40,54	0,89	2,24	122	30,96	45,69

INDUSTRIELLES

 Air Canada	AC.B	1,37	0,05	3,79	544	1,26	4,09
 Bombardier	BBD.B	3,77	-0,10	-2,58	5 738	3,74	7,29
 CAE	CAE	10,10	-0,04	-0,39	491	9,34	13,36
 Canadien Pacifique	CP	51,72	1,86	3,73	887	46,01	69,48
 Chemin de fer CN	CNR	70,98	2,02	2,93	1 225	63,53	78,08
 SNC-Lavalin	SNC	43,75	-0,27	-0,61	215	42,06	63,23
 Transcontinental	TCLA	11,06	-0,50	-4,33	61	10,63	17,25
 TransForce	TFI	10,43	-0,17	-1,60	152	9,90	16,00

MATÉRIAUX

 Agrium	AGU	73,00	-0,25	-0,34	981	71,07	98,02
 Barrick Gold	ABX	48,01	0,59	1,24	3 331	42,06	55,99
 Goldcorp	G	46,26	0,39	0,85	2 270	38,99	55,93
 Kinross Gold	K	15,00	0,10	0,67	5 566	13,53	19,98
 Mines Agnico-Eagle	AEM	62,08	1,57	2,59	778	53,05	88,52
 Potash	POT	47,14	0,09	0,19	2 836	45,32	63,19
 Teck Resources	TCK.B	30,72	0,32	1,05	5 130	29,60	64,62

SERVICES PUBLICS

 Fortis	FTS	33,09	0,01	0,03	402	28,24	35,45
 TransAlta	TA	23,13	0,48	2,12	513	19,45	23,13

TECHNOLOGIE

 CGI	GIB.A	20,17	0,67	3,44	1 120	14,84	24,30
 Research In Motion	RIM	21,97	-0,70	-3,09	2 147	21,05	69,30

TÉLÉCOMMUNICATIONS

 BCE	BCE	38,88	0,51	1,33	1 686	32,64	39,65
 Bell Alliant	BA	27,60	0,20	0,73	167	25,21	29,19
 Rogers	RCL.B	35,39	0,38	1,09	1 918	33,29	41,64
 Telus	T	51,81	0,48	0,94	666	43,33	55,04

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

 iShares DEX	XBB	30,97	0,01	0,03	78	29,19	31,42
 iShares MSCI	XEM	21,50	0,25	1,18	17	20,22	27,53
 iShares MSCI EMU	EUZ	28,57	0,88	3,18	263	25,57	42,22
 iShares S&P 500	XSP	13,32	0,09	0,68	365	12,60	15,77
 iShares S&P/TSX	XIC	18,33	0,11	0,60	105	17,78	22,61



INDICES QUÉBÉCOIS

 INDICE QUÉBEC IQ30	1260,11	+9,18	+0,73
 INDICE QUÉBEC IQ120	1318,19	+4,49	+0,34

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

 iShares S&P/TSX	XIU	16,80	0,21	1,27	10 082	16,12	20,71
 Fin. Manuvie	MFC	12,30	0,58	4,95	7 929	10,95	19,29
 Suncor Energy	SU	27,71	0,66	2,44	6 000	25,78	47,27
 Kinross Gold	K	15,00	0,10	0,67	5 566	13,53	19,98
 Teck Resources	TCK.B	30,72	0,32	1,05	5 130	29,60	64,62
 Talisman Energy	TLM	12,88	-0,09	-0,69	5 016	12,78	24,82
 Canadian Natural	CNQ	31,52	0,73	2,37	4 832	29,80	50,50
 Horizons BetaPro	HOD	8,37	-0,39	-4,45	4 254	4,92	10,86
 B. Royale	RY	48,41	0,88	1,85	3 905	44,38	61,53
 New Gold	NGD	10,85	-0,27	-2,43	3 619	6,39	14,12

LES GAGNANTS EN %

 Transat A.T.	TRZ.A	7,44	0,83	12,56	5	6,29	20,47
 GLV	GLV.A	4,45	0,49	12,37	105	3,57	8,65
 PowerShares DB	DGJ	5,56	0,61	12,32	0	3,71	9,60
 Hrizn Bp Siv Etf	HIZ	11,03	0,92	9,10	1	8,06	11,62
 Wall Financial	WFC	16,54	1,32	8,67	2	10,57	

ÉCONOMIE

La troïka débarque à Athènes, partiellement paralysée

ISABEL MALSANG

Athènes — Les représentants des bailleurs de fonds internationaux de la Grèce ont repris hier leur inspection des comptes du pays à Athènes, où ils ont été fraîchement accueillis par des protestations contre la nouvelle cure de rigueur prescrite.

La plupart des ministères ont été occupés par des employés à l'appel du syndicat des fonctionnaires Adedy, pour protester contre les «nouvelles mesures barbares» décidées sous la pression des créanciers pour réduire les dépenses publiques. Les blocages devaient se poursuivre jusqu'à aujourd'hui, alors que se multiplient les mouvements de résistance ponctuels contre les nouvelles taxes censées éviter la faillite du pays.

A l'appel de l'Adedy, des centaines de manifestants ont aussi défilé en soirée dans le centre sous des banderoles proclamant «Dehors UE-FMI, abolition de la dette» ou «Sans un sou et licenciés, nous sommes déterminés». Ils ont rallié devant le Parlement un cortège de plusieurs centaines de propriétaires de taxis protestant contre la libéralisation de leur profession. Un concert anti-rigueur était ensuite prévu, organisé par le front syndical communiste Pame.

Les chefs de mission de la troïka des créanciers, qui regroupe la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds Monétaire International, n'en ont pas moins repris leurs entretiens avec le ministre des Finances, Évangélos Vénizélos, en vue du bouclage du projet de budget 2012.

Des sources du ministère se sont félicitées de discussions «positives et constructives», à l'issue d'un premier rendez-vous, délocalisé dans des bureaux gouvernementaux non occupés. Les concertations doivent se poursuivre, sur le programme de privatisations et les mesures à prendre pour atteindre les objectifs du plan de redressement voté fin juin, qui prévoit 28,4 milliards d'euros d'économies d'ici à 2015.

Le 2 septembre, les experts de la troïka avaient soudainement quitté Athènes devant le dérapage constaté des comptes publics du pays, et notamment l'impossibilité pour la Grèce de respecter son objectif de réduction du déficit public à 7,4 % du PIB en 2011.

Depuis, le gouvernement a encore serré la vis pour tenter de rester dans les clous budgétaires, avec notamment l'annonce d'une nouvelle taxe immobilière très impopulaire, la mise en chômage partiel de 30 000 fonctionnaires, une réduction des pensions de retraite supérieures à 1200 euros par mois, et des salaires dans la fonction publique.

Hier, un conseil des ministres présidé par le premier ministre, Georges Papandréou, a examiné la nouvelle grille des salaires des fonctionnaires, mais a renvoyé à une prochaine réunion, selon les médias, les mesures de chômage partiel dans le secteur public. M. Papandréou a réitéré les engagements de la Grèce à respecter les décisions prises au sommet de la zone euro du 21 juillet pour un deuxième plan d'aide international au pays.

Du verdict de la troïka sur l'état des finances dépend le versement vital pour le pays de la nouvelle tranche de 8 milliards d'euros du prêt de 110 milliards d'euros mis en place en mai 2010. Une décision est attendue le 13 octobre, a indiqué le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble.

Mais l'avis de la troïka est aussi crucial pour la mise en place des décisions du 21 juillet sur un nouveau soutien financier de près de 160 milliards d'euros. Pour la première fois, ce plan prévoit la participation des créanciers privés, qui accepteraient de perdre 21 % de leur mise sur leurs obligations grecques pour éviter de tout perdre en cas de faillite du pays.

La chancelière allemande Angela Merkel a déclaré attendre les conclusions de la troïka pour jauger les modalités de ce plan. «Devons-nous renégocier, ou ne pas renégocier? Nous préférierions bien sûr que les chiffres restent inchangés, mais je ne peux pas anticiper», a-t-elle déclaré mardi soir à la chaîne de télévision publique grecque NET, après un entretien avec M. Papandréou.

Ce dernier doit enchaîner aujourd'hui par une rencontre avec le président français Nicolas Sarkozy, à Paris, «afin de faire le point» sur la situation, a annoncé la présidence française.

Agence France-Presse



Angela Merkel était tout sourire au moment où les parlementaires confirmaient leur appui au renforcement du fonds de secours de la zone euro.

Renforcement du fonds de secours de la zone euro

L'Allemagne donne son feu vert

Berlin — Le Parlement allemand a donné un feu vert sans ambiguïté hier au plan de sauvetage de l'euro, rassurant sur la capacité des dirigeants de la première économie européenne à résoudre la crise de la dette.

La perspective de nouveaux versements à la Grèce exsangue était un autre message positif, alors que des critiques ont fusé dans le monde entier sur la gestion de la crise par les Européens.

Les députés allemands ont, comme prévu, approuvé à une large majorité le renforcement du mécanisme anti-crise de la zone euro, la «FESF», qui maintient déjà le Portugal et l'Irlande sous perfusion. La chancelière Angela Merkel a réussi à rallier derrière elle ses troupes pour ce vote crucial. Le ministre allemand des Affaires étrangères, Guido Westerwelle, a jugé après le vote que «le Bundestag [avait] pris ses responsabilités envers l'Europe».

L'économiste Holger Schmieding, de Berenberg Bank, a parlé d'un soutien «solide comme un roc» à l'euro. «Quand il s'agit de la question qui compte, à savoir si l'Allemagne va faire ce qu'il faut pour préserver la monnaie unique, il y a un large consensus en faveur de l'euro», note-t-il.

Après l'Allemagne, premier contributeur au fonds de sauvetage avec 200 milliards d'euros de garanties, six pays devront encore procéder à cette ratification, dont la Slovaquie, qui menace de faire trainer l'affaire. Le parlement de l'Estonie, membre de la zone euro depuis

janvier dernier, a également approuvé hier l'élargissement des prérogatives du FESF au terme d'un débat prolongé. L'Autriche votera aujourd'hui.

Les responsables de la zone euro avaient besoin d'envoyer des signes rassurants, après des remarques acerbes du président américain Barack Obama sur les tâtonnements de la zone euro. Mercredi, le ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne avait eu une déclaration tonitruante. «J'avais décrit l'euro comme un bâtiment en flammes, dépourvu d'issues, et cela s'est avéré dans certains des pays membres», a asséné William Hague.

Angela Merkel

La chancelière allemande, Angela Merkel, a rallié ses troupes derrière elle hier, malgré des voix rebelles, pour un vote crucial sur le sauvetage de la zone euro, asseyant sa légitimité avant d'autres échéances difficiles. A deux ans des prochaines législatives, des défections massives dans son camp auraient fortement fragilisé la position de Mme Merkel qui a déjà subi une série de revers aux élections régionales de 2010. Même si elle avait pris soin de ne pas lier son destin à l'issue du scrutin d'hier au parlement.

Après des semaines de polémiques faisant planer des doutes sur la stabilité de sa coalition gouvernementale, la chancelière a aussi évité l'humiliation de devoir recourir aux voix de l'opposition pour faire passer son texte. Les députés conservateurs

(CDU/CSU) et libéraux (FDP) ont finalement serré les rangs derrière elle pour ce vote sur l'élargissement de l'enveloppe et des compétences du Fonds européen de stabilité financière (FESF).

L'adoption de la loi qui va faire passer les garanties fournies par l'Allemagne au FESF à 211 milliards d'euros maximum, plus que n'importe quel autre pays de l'UE, ne faisait aucun doute, car deux des trois partis d'opposition, les sociaux-démocrates (SPD) et les Verts, avaient d'emblée promis leurs voix.

Tout le monde attendait de savoir si Mme Merkel serait obligée de recourir aux voix de l'opposition pour faire passer cette loi.

L'influent hebdomadaire *Der Spiegel* prévoit cependant la poursuite des secousses. Les partenaires de coalition de Mme Merkel «sont très nerveux et la mettent sous pression», note le magazine dans un éditorial, «certains ministres de ce gouvernement sont toujours prêts à faire des embrouilles imprévues, surtout avant des échéances électorales régionales. Pourquoi cela devrait-il changer?»

Mais forte du soutien de ses troupes, la chancelière va pouvoir s'atteler aux prochaines étapes du sauvetage de l'euro, dont tous les orateurs au Bundestag [chambre basse du parlement] ont souligné hier l'extrême importance pour l'économie allemande fortement exportatrice.

Agence France-Presse et Reuters

Un retour en récession est évitable, se mettent à espérer les Américains

Le PIB a été revu à la hausse et le nombre d'inscrits au chômage est tombé à son plus bas niveau depuis cinq mois

ÉRIC DESROSIERS

L'économie américaine ne se porterait finalement pas aussi mal qu'on le craignait, selon de nouvelles statistiques qui font espérer aux marchés un retour en récession pourra être évité.

Le nombre d'Américains qui se sont inscrits au chômage est tombé la semaine dernière à son niveau le plus bas en cinq mois alors que les chiffres sur la croissance au deuxième trimestre aux États-Unis ont été révisés à la hausse.

Le département du Travail américain a révélé hier que 391 000 nouvelles personnes se sont inscrites à l'assurance chômage la semaine dernière comparativement à 428 000 la semaine d'avant. Cette baisse de 37 000 est nettement plus prononcée que celle anticipée par les analystes qui avaient parié sur un recul de seulement 8000 demandes.

Le département du Commerce a quant à lui dévoilé une nouvelle estimation de la croissance du produit intérieur brut (PIB) au pays lors du deuxième trimestre. Plutôt que de 1 % en rythme annualisé, cette croissance par rapport aux trois premiers mois de l'année aurait finalement atteint 1,3 %. Ce chiffre est encore une fois légèrement meilleur que le 1,2 % auquel s'attendaient les analystes.

Bien que toujours modeste, cette hausse un peu plus forte du PIB américain fait particulièrement plaisant parce qu'elle serait principalement attribuable à des exportations plus fortes et des importations plus faibles qu'on l'avait d'abord estimé, mais surtout à un niveau de dépenses supérieur des consommateurs, principal moteur de l'économie américaine. On reste encore loin toutefois de ce que la banque centrale américaine estime être le potentiel de croissance du pays, qu'elle établit entre 2,5 % et 2,8 %.

En ce qui a trait à la baisse des inscriptions au chômage, le département du Travail a aussi prévenu que ses évaluations pouvaient être en partie faussées par des facteurs saisonniers.

D'autres statistiques économiques moins positives ont aussi été dévoilées hier. On a ainsi appris de l'Association nationale des promoteurs que le nombre de promesses de vente de logements anciens avait reculé en août à son niveau le plus bas en quatre mois. Un autre rapport, de l'institut Business Roundtable cette fois, a également révélé que le nombre d'entrepreneurs qui disent envisager de supprimer des emplois au cours des six prochains mois a plus que doublé au troisième trimestre (de 11 % à 24 %) alors que le nombre de ceux qui prévoient accroître leurs investissements a fondu de 61 % à 32 %.

Bonnes nouvelles d'Europe

Mais cela ne fait rien. On trouvait plutôt matière à se réjouir hier. Les chiffres du PIB laissent penser que l'économie américaine est entrée dans le troisième trimestre dans une position un peu meilleure. Ces nouvelles encourageantes sont renforcées par le recul plus marqué que prévu des inscriptions au chômage, ce qui jette de nouveau le doute sur la probabilité d'un retour à la récession», a commenté Joe Manimbo, analyste chez Travellex Global Payments à Washington.

Wall Street a commencé la journée en force avant de s'apaiser un peu et de voir son indice S&P 500 clôturer en hausse de seulement 0,81 %. La Bourse de Toronto a fait de même avec un gain de 0,87 %.

Le dollar américain s'est pour sa part apprécié, faisant encore reculer son homonyme canadien de 0,37 cUS, à 96,47 cUS. Carburant de l'activité économique, le pétrole a également gagné plus de 1 %, à 82,14 \$US le baril, alors que l'or, valeur refuge par excellence, a perdu 60 cUS, à 1615,50 \$US l'once.

C'est toutefois dans les places boursières européennes que l'humeur a été le plus à la fête avec des hausses de 1,1 % à Paris et à Francfort, et de 2,1 % à Milan, mais un recul de 0,4 % à Londres.

On s'y réjouissait, là aussi, des bonnes nouvelles venues d'outre-Atlantique. On accueillait aussi, et peut-être surtout, avec soulagement l'appui sans équivoque du Bundestag allemand au projet d'élargissement du fonds de secours de la zone euro (voir autre texte ci-contre).

Le Devoir

Avec l'Agence France-Presse et Reuters

Junex: une évaluation du potentiel basée sur des chiffres récents

ALEXANDRE SHIELDS

L'évaluation du potentiel pétrolier sur les permis détenus par Junex sur l'île d'Anticosti n'a pas été menée à partir de données disponibles depuis septembre 2001, contrairement à ce qui était écrit dans le communiqué publié mercredi par l'entreprise et repris par plusieurs médias.

En fait, la firme d'ingénierie texane qui a réalisé cette évaluation s'est basée sur les données disponibles le 1^{er} septembre 2011, a rectifié l'entreprise hier en matinée par voie de communiqué.

Junex a dévoilé mercredi les résultats d'une étude indépendante qui indique que le sous-sol de ses cinq permis pourrait contenir pas moins de 12,2 milliards de barils de pétrole. Ces données préliminaires ont été jugées encourageantes par le président et chef de la direction de Junex, Jean-Yves Lavoie.

L'entreprise compte investir au moins 20 millions de dollars pour réaliser des travaux supplémentaires sur la plus grande île du Québec. M. Lavoie a notamment évoqué la possibilité de procéder à des opérations de fracturation hydraulique sur un puits déjà foré. L'entreprise devrait également réaliser de nouveaux forages.

Junex, active dans la recherche de gaz de schiste et de pétrole, contrôle des droits d'exploration sur des permis situés sur la côte sud de l'île d'Anticosti. Au total, il lui en coûte 9440 \$ par année — 10 c l'hectare — pour conserver ses droits d'exploration, acquis en octobre 2007.

Une autre entreprise présente sur Anticosti, Pétrolia, a mis la main en 2008 sur des permis détenus auparavant par Hydro-Québec. La société d'État a investi 9,8 millions de dollars en explora-

tion sur Anticosti entre 2002 et 2007. Les travaux n'auraient pas été concluants, selon ce qu'a répondu une porte-parole d'Hydro-Québec.

Mais trois ans plus tard, des entreprises privées sont prêtes à investir des dizaines de millions de dollars pour tenter de préciser le potentiel pétrolier de l'île. Au total, celui-ci pourrait dépasser 40 milliards de barils, selon ce qui ressort des plus récentes évaluations disponibles.

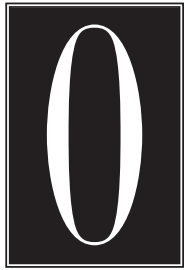
Le Devoir

ÉDITORIAL

Rapport Duchesneau

Agir en chef d'État

Invité au congrès de la Fédération québécoise des municipalités, Jean Charest a pu prendre la mesure hier de l'exaspération des maires devant son refus d'instituer une enquête publique sur l'adjudication des contrats de travaux publics. Il a pu entendre leur cri du cœur alors que d'un bloc, les 2000 élus présents ont applaudi leur président qui rappelait le premier ministre à son «devoir de chef d'État». Réagira-t-il?



Qui, Bernard Généreux a bien dit. C'est bien cela que les Québécois en général, tout comme les élus municipaux en particulier, attendent. Que Jean Charest agisse en chef d'État! Cette fonction est celle bien sûr du lieutenant-gouverneur constitutionnellement. Dans la pratique toutefois, les rôles de chef du gouvernement et de chef de l'État se confondent au Québec, car vers qui d'autre que le premier ministre pourrait-on se tourner lorsque les intérêts supérieurs de la nation sont en cause? Dans de telles circonstances, on attend qu'il mette de côté toutes considérations d'intérêts particuliers ou partisans qui sont le lot quotidien d'un premier ministre et fasse preuve d'élevation.

Prendre une décision comme celle que l'on attend de Jean Charest n'est évidemment pas facile, car justement, il faut arriver à mettre de côté tout ce qui est intérêt particulier et accepter qu'elle puisse déstabiliser le gouvernement. Référons à cet égard à la difficile décision prise par Robert Bourassa en 1989 alors qu'il invoqua la clause dérogatoire pour protéger la loi 101. Il lui en coûta une crise politique avec le départ de trois ministres anglophones et l'appui de premiers ministres provinciaux à l'accord du lac Meech.

Dans le cas présent, on sait que la tenue d'une enquête publique pourrait exposer le Parti libéral et le gouvernement Charest à des difficultés. Mais le bien commun est au-delà de cet intérêt particulier. Le bien commun est la nécessité d'un redressement moral, car le président de la FQM l'a bien rappelé hier à Jean Charest: la gangrène menace les institutions québécoises.

Les élus municipaux savent bien ce que sont les effets de la collusion érigée en système. La présomption de culpabilité commence à planer sur tous les élus, sans distinction. Les citoyens savent que dans le monde municipal existe un système d'élections clés en main assuré par des entreprises de services professionnels (bureaux d'avocats ou d'ingénieurs). Ils savent que des enquêtes sont ont eu lieu ou sont en cours à Boisbriand, Mascouche, Laval, Saint-Jérôme. Qu'à Montréal, il y a eu le scandale des compteurs d'eau. Qu'un ancien ministre péquiste a prétendu avoir été l'objet d'une tentative de corruption par le maire de Laval, Gilles Vaillancourt. Comment alors distinguer élus honnêtes et corrompus? Tous ne sont pas atteints, mais tous sont malades de cette peste.

Jean Charest a réagi avec calme devant l'accueil reçu des élus municipaux. Il a dit à nouveau vouloir explorer toutes les pistes. En fait, de pistes il n'y en a guère, si ce n'est poursuivre le travail policier ou déclencher une enquête publique en vertu des règles habituelles. C'est la voie qu'il a choisie quand son honneur personnel a été attaqué par l'ancien ministre Marc Bellemare. Difficile de comprendre qu'il hésite à faire de même quand c'est l'honneur du Québec qui est en cause. Ces prochains jours, il sera en visite officielle en France, où il sera reçu comme un chef d'État. Ce voyage devrait être l'occasion de prendre du recul et réfléchir à la responsabilité qui lui incombe à ce titre.

Symboles canadiens

Écran de fumée

La convocation est tombée sur le fil de presse mercredi matin, provoquant quelques mines ahuries: James Moore, le ministre du Patrimoine canadien, allait dévoiler des mesures pour mieux protéger le droit des Canadiens de faire flotter le drapeau du pays. Aux mines ahuries se sont mêlés des regards interrogatifs: l'unifolié subissait les assauts furieux de propriétaires de condos enragés, d'un bout à l'autre du Canada, et nous ne l'aurions pas su?

Créer un événement national en s'enflammant autour d'une anecdote est un art. L'art de détourner l'attention de l'essentiel. Le gouvernement de Stephen Harper a choisi de s'attarder de manière démesurée à une poignée de plaintes venues de citoyens ayant été brimés dans leur droit de déployer les ailes de leur patriotisme. Il le fait à un très mauvais moment. Comme les esprits critiques l'ont fort bien noté, le front des urgences ne dérouge pas, ne serait-ce que dans la sphère économique... Le gouvernement n'a-t-il pas lui-même commandé des coupes draconiques de 4 milliards? Le voilà qu'il se distraint avec une histoire de drapeau. Le boute-en-train!

L'essentiel était ailleurs qu'au bout d'un bât. Alors qu'on s'attardait à Ottawa sur la liste de réprimandes possibles pour toute violation au droit de déployer l'unifolié où et quand bon nous semble, le Conseil national du bien-être social publiait un rapport percutant sur la coûteuse inefficacité des filets tissés pour soutenir les pauvres au pays: une cible ratée qui coûte 25 millions par année, alors qu'une moitié de cette facture permettrait de combattre la pauvreté.

Programme d'aide sociale inopérant, coûts sociaux démesurément élevés, le constat réitère l'évidence, à laquelle les gouvernements n'osent s'attaquer: lutter contre la pauvreté doit être considéré comme un investissement plutôt que comme une dépense.

On peut soupçonner après cela que les sommes et les énergies déployées autour de l'affichage des symboles canadiens laissent quelques Canadiens pantois; qu'il s'agisse de l'unifolié protégé par sa loi (une copie conforme du Freedom to Display the American Flag Act de 2005), ou de l'affichage troublant de la monarchie (passeport, vitrail installé aux portes du Sénat, portraits de la reine au ministère des Affaires étrangères, retour de la royauté dans la marine et l'aviation canadiennes), les conservateurs pratiquent le retour en arrière de manière acharnée!

Mais ces élans ne sont pas qu'écran de fumée masquant des enjeux prioritaires négligés. Ils permettent au passage de vérifier quelle nation ce gouvernement, gonflé de sa majorité, est en train de redessiner: tristement, nous assistons à une refonte du Canada en un modèle dépassé, où la justice ne rime plus avec équité ou démocratie, mais ressuscite en douce de tristes relents de monarchie. Plutôt que de s'affranchir, le Canada tire les chaînes qui l'enlèvent encore et s'en crée de nouvelles, en empruntant aux États-Unis de détestables élans de patriotisme et de répression.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

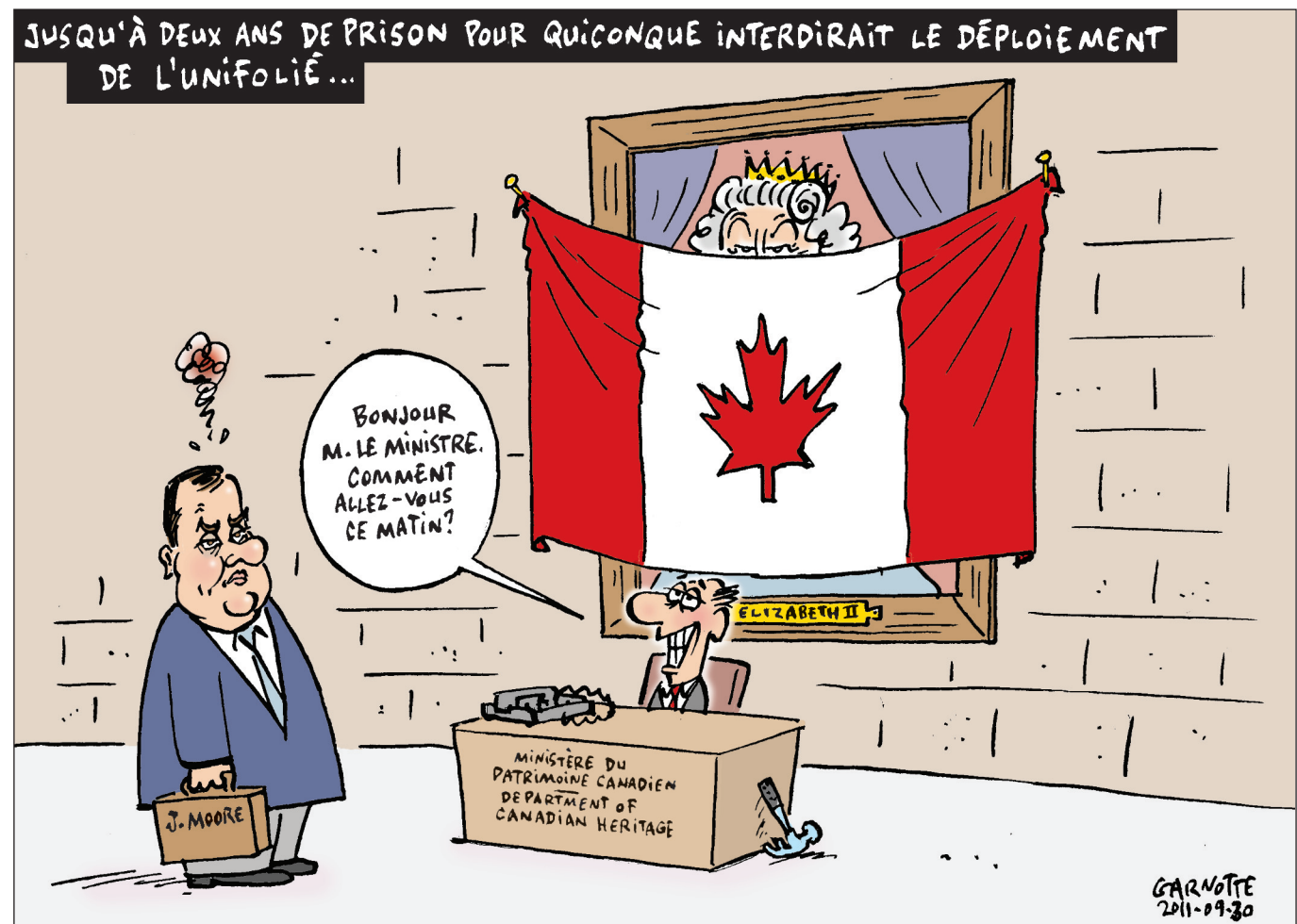
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Art public

Je lève mon chapeau à l'École nationale de théâtre d'avoir eu l'initiative de commander une murale d'envergure avenue Laurier Est. Deux fois par jour, en vélo ou à pied, je dois passer devant ce chantier vertical où s'affairent les artistes de l'organisme Mu.

Ce studio en plein air suscite l'intérêt de beaucoup de passants qui s'arrêtent quelques instants, parfois quelques minutes pour prendre note de l'évolution du grand tableau.

Plus d'une fois j'ai discuté avec des étrangers, ainsi qu'avec ma fille de sept ans, de la progression de l'œuvre, des techniques employées et du sens des images représentées. Loin de moi l'idée de vouloir discuter ici des qualités artistiques de l'œuvre — à chacun son opinion. Je veux simplement souligner la leçon publique qu'est faite sur la beauté de la technique et le raffinement dans «l'artisanerie» nécessaire pour réaliser ce projet. Une telle murale prend forcément beaucoup de temps à réaliser, nous donnant le temps d'y réfléchir, d'apprécier.

L'œuvre représente un art réellement public, car façonnée en public. Merci à l'ENT pour le beau spectacle.

Lisa Djvahirdjian
Montréal, le 28 septembre 2011

À qui donner?

Bien souvent, notre élan philanthropique est confronté à cette difficile question. Nous qui voulons aider, à quelle(s) cause(s) devons-nous donner notre soutien? Il y a tant d'organismes et tant de bonnes causes parmi lesquels nous devons faire un choix. Pour ceux et celles qui ont déjà une cause à cœur, le choix est plus aisé. Ils n'ont qu'à adresser directement leur don à l'organisme souhaité. Pour les autres, qui ne savent pas à qui donner ou qui sont confrontés à un choix déchirant, Centraide constitue une option intéressante et efficace. Pierre angulaire du mouvement communautaire québécois, Centraide a pour mandat de recueillir des dons, qu'il se charge de répartir là où les besoins sont les plus criants. Ses champs d'action sont des plus variés: soutien social, santé mentale, aide à la famille, à la jeunesse, etc. Par son action, des milliers d'organismes à travers la province sont soutenus, tels des centres de prévention du suicide, des associations de personnes handicapées, des centres pour femmes et des maisons des jeunes. Dans le Grand Montréal, quelque 500 000 personnes profitent des services d'organismes appuyés par Centraide. Par ailleurs, plus qu'un simple bailleur de

fonds, Centraide est également un investisseur social, qui soutient des initiatives de sensibilisation et de mobilisation qui, elles aussi, concourent à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité. Alors que le financement des organismes communautaires est de plus en plus précaire, ceux-ci sont de plus en plus interpellés à jouer un rôle déterminant auprès de la population. Malheureusement, ils n'ont pas souvent la capacité de solliciter eux-mêmes des fonds. Si ce n'était l'apport capital de Centraide, de nombreux organismes seraient lourdement handicapés dans leurs activités et ne pourraient dès lors plus offrir efficacement leurs services aux personnes dans le besoin.

Nous tenons à remercier Centraide pour son inestimable contribution à un projet de société qui se veut sensible aux valeurs d'entraide et attentif aux besoins de tous. Rappelons en terminant que Centraide est présentement en campagne de financement, et ce, jusqu'au 15 décembre. Pour chaque dollar amassé, 85 cents vont directement en services et versements aux organismes.

Étienne Boudou-Laforce
Président du Centre de parrainage civique de Québec (CPCQ)
Québec, le 28 septembre 2011

LIBRE OPINION

La «grand-mère des compositeurs» n'est plus

LOUISE BAIL

Auteure de Maryvonne Kendergi, la musique en partage (HMH Hurtubise, 2002)

Le public amateur de musique, ses étudiants à l'Université de Montréal et ses auditeurs à la radio de la Société Radio-Canada ont appris avec tristesse le décès de celle qui se désignait dans un élan d'affection comme la «grand-mère des compositeurs». Après avoir été au service de la création musicale pendant plus de 50 ans au Québec, Maryvonne Kendergi s'est éteinte tout doucement à Montréal le 27 septembre, dans la soirée.

Les dons exceptionnels d'organisatrice et d'animatrice de la vie culturelle et musicale de Maryvonne Kendergi ont pu s'épanouir au Québec grâce à deux formidables moyens d'expression: la diffusion radiophonique à la chaîne culturelle de la Société Radio-Canada et l'enseignement à la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

Armée de son micro, Maryvonne Kendergi a joué un rôle central par ses interventions et ses entrevues dans le domaine de la musique contemporaine, à une époque dite d'«avant-garde», dont les particularités étaient alors fort peu connues du public québécois. Comme professeure, elle dressait à ses étudiants le cadre analytique des grandes œuvres qu'elle présentait à la radio. Elle organisait des discussions en classe avec les compositeurs d'ici (les Papi-neau-Couture, Tremblay, Prévost, Morel, Hétu et autres) et invitait à la Faculté de musique les compositeurs et interprètes qu'elle faisait venir d'ailleurs, principalement d'Europe (Stockhausen, Messiaen, Xenakis, Berio, Boulez, Ligeti, Kagel, Amy, Constant, etc.).

Ses réalisations furent nombreuses et remarquables. La série d'émissions *Festivals européens* (1956-1962), où elle mettait en ondes des œuvres qu'elle rapportait des grands festivals d'Europe, lui ouvre les portes d'une brillante carrière radiophonique.

En 1961, avec Pierre Mercure et Serge Garant, elle organise la Semaine internationale de musique actuelle dans le cadre du Festival de Montréal. Cette semaine sera un extraordinaire électrochoc pour le milieu de la création musicale, qui se voit enfin propulsé dans la vie culturelle montréalaise et internationale. À l'instigation de Pierre Mercure, malheureusement décédé avant qu'il ait pu voir son projet concrétisé, elle contribue à instituer la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ, 1966) aux côtés des compositeurs et des musiciens qui forment le noyau fondateur: Serge Garant, Jean Papineau-Couture, Hugh Davidson et Wilfrid Pelletier.

En 1967, elle est invitée par Jean Papineau-Couture à intégrer le corps professoral de la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Avec l'aide de ses étudiants, elle conçoit et organise les Musilogues en 1970, dont les activités continueront d'animer la vie musicale universitaire et montréalaise au-delà de sa prise de retraite de l'université en 1981. En 1980, elle prête son concours à la fondation de l'Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec (ARMUQ), devenue, en 1990, la Société québécoise de recherche en musique (SQRM). Elle en devient la première présidente.

Dans cette foulée d'encouragement des études sur la musique québécoise, elle fait don à l'Université de Montréal d'un fonds Maryvonne-Kendergi, dont les bourses

sont annuellement attribuées aux étudiants de maîtrise et de doctorat en musicologie. Gilles Tremblay a vu dans ce geste plus qu'un don: il y a vu une sorte d'acte de foi envers la musique québécoise.

Maryvonne Kendergi a toujours clamé sa reconnaissance envers ce Québec qui l'a accueillie et qui lui a offert les possibilités de brillantes réalisations. A sa retraite, son engagement envers la musique s'est mué en un mécénat actif dans des organisations d'œuvres caritatives et sociales catholiques (Ad Lucem, les Amitiés Canada-Orient, ATD Quart-Monde, les Petits Frères des pauvres, le Chic Resto Pop...). Fervent apôtre de la culture française et de sa langue, elle n'hésite pas, à la demande du premier ministre Jacques Parizeau en 1995, à se porter à la défense du Oui. Elle marque ainsi son appartenance à la citoyenneté des Québécois.

Le Québec aura permis à cette Arménienne se déclarant originaire de Cilicie, devenue Syrienne après le génocide de 1915, formée comme pianiste à l'École normale de musique de Paris (1928-1933) tout en étudiant la littérature, l'esthétique et l'histoire de la musique et de l'art dans les grandes institutions de la Sorbonne (1937-1942), d'inscrire son idéal, en tant que femme, musicienne, chrétienne, Arménienne, Française et Québécoise, dans le sillage de l'explosion culturelle et moderne de la Révolution tranquille.

Les grandes institutions gouvernementales, universitaires et culturelles du Québec et du Canada lui ont décerné les plus hautes distinctions, rendant ainsi hommage au talent, à la passion et à la détermination qu'elle a toujours su inscrire au service de son milieu d'adoption.

IDÉES

Pierre Dansereau 1911-2011

L'œil décloisonné

LUC DUPONT

Journaliste scientifique et auteur

Ce portrait du grand écologiste est paru une première fois en mars 2010 dans la revue Découvrir de l'Acfas

Pierre Dansereau aura eu dès le début de sa carrière une volonté très forte de décloisonner les savoirs. Cela voulait dire non seulement ouvrir les disciplines scientifiques dont se nourrit l'écologie, mais jusqu'à l'écologie elle-même en y intégrant, lui le premier, les sciences humaines. «*Naturel*» en ce temps-là signifiait «*absence de l'homme*». Moi, évidemment, je n'acceptais pas cette limitation. Je me demandais: «*Est-ce que tout ce que l'on a découvert sur le dynamisme des écosystèmes dits naturels s'applique à des espaces de pâturages, à des espaces agricoles, industriels, urbains, interspatiaux?*» Pour moi, c'était oui.»

Puis, une fois l'Homme entré dans l'écologie, Dansereau aura encore cette volonté, la même, de décloisonner, mais cette fois les dimensions du paysage. Il voudra alors rapprocher les paysages extérieurs (*landscape*) des paysages intérieurs (*inscape*). C'est que, pour «l'écologiste aux pieds nus», l'environnement est d'abord en nous; le paysage commence par la perception que nous en avons...

Inspirateurs

[...] Marie-Victorin, Georges Préfontaine et Jacques Rousseau vont peser lourd dans la trajectoire du jeune Dansereau, surtout Rousseau et Marie-Victorin, avec qui il aura la chance de se lier intimement. «*Quand j'ai fait la connaissance de Jacques Rousseau et de Marie-Victorin, ils semblaient me mettre entre les mains les instruments qu'il me fallait pour m'approprier les éléments du paysage, pour m'aider à comprendre le paysage dans son entier, son dynamisme dans les siècles passés. Le jeu de la mer et de la côte, de la plage et du ciel. [...] Je pouvais désormais animer une colline ou un bord de mer en reconstituant les cycles d'érosion et d'inondation, la compétition entre les herbes et les arbustes, la saturation des ressources du sol, l'effet du vent, du sel, du feu, des animaux et finalement de l'homme. [...] Tout ceci me devenant plus accessible, je me suis alors lancé dans l'étude de la botanique.*»

Mais auparavant, il tâtera de la littérature, avec son ami le poète Hector de St-Denys Garneau, et de l'engagement civique, travaillant ainsi avec André Laurendeau, futur éditeur de *Le Devoir*, dans l'aventure des Jeunes-Canada. Le groupe avait alors rédigé le «*Manifeste de la jeune génération*» et tenu sa première assemblée dans la salle du Gesù. Dansereau, à cette occasion, sera même vilipendé par Louis-Alexandre Taschereau, alors premier ministre du Québec: «*Ce jeune homme porte les encycliques dans une main et du vitriol dans l'autre!*»

Ouvrage marquant

Il amorce, au début des années 1940, l'étude de l'écologie et de l'évolution de l'érablière laurentienne, notamment en Gaspésie. Ce sera la première recherche d'envergure qui permettra au jeune scientifique, alors âgé de 29 ans, d'acquiescer une notoriété à titre d'écologiste. Cette étude se déroule sur plusieurs années et a pour objectif de définir la composition moyenne et typique de l'érablière. [...]

L'ouvrage *Biogeography* que fait paraître Dansereau en 1957 marque une date tellement importante dans l'histoire mondiale de l'écologie. Si ce livre est qualifié de «*révolutionnaire*» — notamment parce que son auteur est l'un des premiers à intégrer l'humain à l'écologie —, Dansereau ne cache pas non plus ses velléités contestataires. Dans un texte autobiographique écrit il y a une vingtaine d'années, il va même jusqu'à confesser un tempérament anarchiste: «*Dans ma*

«**Soyez en révolte comme le beatnik, en révolte contre les faiblesses de la société. Ayez une expérience ouverte, ne soyez pas cet animal de laboratoire. Faites des erreurs intelligentes.**»

jeunesse, j'ai pu me croire révolutionnaire et ce n'est guère que dans la quarantaine (au contact de l'Espagne) que je me suis découvert anarchiste. Une telle prédisposition congénitale explique mes difficultés en matière d'autorité subie ou exercée. Si je rejette tranquillement les ordres, je ne sais pas, non plus, en donner.»

En 1955, alors qu'il est de retour au Québec après un passage aux États-Unis, il se voit confier rien de moins que le poste de doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal. Tout doyen qu'il soit, voici les mots qu'il adresse aux étudiants, lors de la rentrée universitaire de 1958: «*Soyez en révolte comme le beatnik, en révolte contre les faiblesses de la société. Ayez une expérience ouverte, ne soyez pas cet animal de laboratoire. Faites des erreurs intelligentes. N'écoutez pas toujours vos professeurs!*»

Alors qu'il atteint l'exact mitan de sa vie, Pierre Dansereau se voit encore forcé de quitter son poste. André Bouchard: «*Tous les postes, en fin de compte, qui contenaient une part trop grande d'ad-*



Pierre Dansereau en 2006. Le scientifique québécois, pionnier de l'écologie à l'échelle mondiale, s'est éteint hier à Montréal. Il aurait eu 100 ans mercredi prochain.

ministration, ne lui convenaient pas du tout; c'est lui-même, un jour, qui me l'a avoué.» Il n'empêche que la grande valeur du scientifique est là et demeure; elle ne sera pas altérée par ces accidents de parcours et continuera à être reconnue partout. Dansereau devient bientôt directeur adjoint du Jardin botanique de New York, où il passera l'essentiel des années 1960.

Paysages intérieurs

Cette idée de la perception que les individus se font de leur environnement comme fondement de leurs actions dans le milieu est au cœur d'un livre que Dansereau publiera en 1973, quelques années après son retour au Québec, livre dans lequel se retrouve le concept fort important d'*inscape*, ou de «paysage intérieur».

Jean-Guy Vaillancourt, ami de l'écologiste et professeur associé à l'Université de Montréal, explique: «*Dansereau se propose d'analyser les relations entre ce qu'il appelle le paysage extérieur (le landscape, la terre des hommes) et le paysage intérieur (l'inscape, l'univers intérieur des hommes), en les projetant l'un dans l'autre.*» Un peu comme le font les macrosociologues, Dansereau présente donc un modèle évolutionniste de la transformation de la société humaine. [...]

Dansereau est cependant jugé trop tiède par certains. Il est pris à partie par exemple par l'écologiste Michel Jurdat. En effet, dans *Le défi écologiste*, le bouillant militant publie une lettre ouverte à son intention où il l'accuse d'être plus réformiste que révolutionnaire: «*Il est très rassurant pour le pouvoir de voir un écologiste aussi célèbre que vous écrire que "dans l'hypothèse où on ne freine pas la production, il faut exercer l'imagination technologique de telle façon que la pollution, loin d'augmenter, va diminuer et même disparaître". C'est par de telles affirmations au-dessus de tout soupçon qu'une écologie technocratique a vu le jour pour servir de caution aux projets les plus destructeurs pour notre vie sociale et culturelle: Baie-James, centrales électronucléaires [...] MIUF, Mirabel, etc.*» [...]

Dansereau «décroche»

À partir de 1971, Pierre Dansereau sera engagé comme professeur-chercheur à l'UQAM. Il y passera plus de 30 années — en fait, ses 32 dernières années professionnelles puisque Dansereau demeurera en poste jusqu'à 93 ans (2004), promenant sa grande silhouette dans les couloirs de l'ancien édifice du journal *La Patrie*, alors racheté par l'UQAM, où il eut son bureau.

Il développera, durant ces années, d'autres concepts, d'autres modèles écologiques telle la

«boule-de-flèches», un modèle de l'écosystème qui réalise la synthèse des dimensions naturelles et des dimensions humaines. On lui doit également le «gâteau de l'environnement», modèle qui prend en compte les besoins physiologiques, psychologiques et sociaux de l'homme, lesquels sont distingués en catégories de satisfaction allant de la privation jusqu'au surplus.

«*Il ne faut pas tant se préoccuper d'écologie, commence-t-il alors à répéter. "Ce qu'il faut plutôt soigner, c'est la gestion des appétits humains"*», raconte le biologiste et ami intime Claude Villeneuve. [...] Cela dit, on a beau s'arrêter à ces nouvelles conceptions, reconnaître la valeur intrinsèque des grands modèles théoriques qui vont naître de sa réflexion, force est d'admettre que tout cela se déroule à bas bruit... [...]

Qu'est-ce à dire? «*Qu'après les grandes réalisations des années 1950 et 1960, il y a un décrochage qui s'opère chez Pierre; un décrochage d'avec l'air du temps où on préconise désormais les sciences dures*», continue Villeneuve. Or, Dansereau n'est pas chaud à une approche de la science qui converge vers les statistiques, le micro, l'analyse des processus, et ce, pour une raison importante: «*Pierre a toujours eu des difficultés en mathématiques... alors les statistiques et tout le reste, ce n'est pas pour lui!*» Doit-on alors parler d'une seconde moitié de carrière de moindre valeur? «*Après les années 1960, le travail de Pierre sera plus philosophique qu'expérimental*», confie Villeneuve.

La lumière va changer

Ainsi passent les années 1980 et 1990 durant lesquelles Pierre Dansereau, devenu vivant symbole, continue à fouiller le monde, depuis son bureau de l'UQAM. C'est beauté de voir et de constater, dans les nombreux extraits vidéo qui se trouvent dans ce bijou d'exposition virtuelle mise en ligne depuis octobre 2009 par le Service des archives de l'UQAM (www.archives-expopd.uqam.ca), la sensualité, la présence au monde du vieillard, sa faconde légendaire quasiment inaltérée. La sensibilité à l'entière d'un paysage, acquise dès sa formation avec les maîtres que l'on sait, est toujours là, intacte, quelque 75 ans plus tard.

«*J'ai souvent observé au cours de ma carrière, écrit-il dans un extrait de son journal intime publié en 1991, que beaucoup de scientifiques (serait-ce même la majorité?) ne sont pas conscients de produire une "œuvre". Autrement dit, leurs travaux se succèdent, dans une certaine continuité écologique sans qu'ils y voient la genèse d'une pensée qui porte leur empreinte personnelle. Je pense avoir toujours voulu poser cette marque, avoir toujours été soucieux de la continuité et surtout de la cohérence de mon entreprise.*»

Lettre à Jean Charest



LISE PAYETTE

Je crois que le moment est venu de vous dire que je vous plains. Bien sûr, vous me faites enrager bien souvent et je ne suis pas la seule, mais au bout du compte, je finis toujours par me dire que vous êtes plus à plaindre qu'à craindre.

Mardi soir dernier, en allant dormir, après avoir écouté le plaidoyer de Jacques Duchesneau, je me suis dit que mercredi serait enfin le jour où vous verriez la lumière. Que vous ne pourriez pas être insensible à ses mises en garde et que le diagnostic qu'il portait sur ce que notre société était devenue allait vous pousser dans vos derniers retranchements. Que vous alliez vous comporter comme le grand premier ministre que vous voudriez être et que vous alliez assumer les responsabilités qui vont avec le titre.

Grave erreur... Mercredi matin, vous aviez toujours votre petit air satisfait de vous, votre ton frondeur comme à votre habitude et le seul engagement que vous ayez consenti a été de réfléchir aux affirmations de Jacques Duchesneau. Rien d'autre. Pas question de promettre quoi que ce soit. Pas question de vous mouiller d'aucune façon, fier des applaudissements de vos députés-moutons. Nous n'avons eu droit à rien d'autre que le message que vous répétez *ad nauseam* qui affirme que vous voulez mettre les méchants en prison.

Voilà totale insensibilité à ce que vivent les Québécois, en attendant une commission d'enquête publique qu'ils réclament depuis un long moment, ne semble même pas vous déranger. Ce peuple qu'on vole et qu'on exploite et qui n'a pas les moyens de se défendre devrait pouvoir compter sur vous pour entreprendre le grand ménage qui s'impose et pour l'aider à retrouver la santé citoyenne une fois que le cancer de la corruption aura été détruit. Il vous appelle au secours et votre répondeur n'arrête pas de répéter qu'il n'y a pas d'abonné au numéro qu'il a composé. De quoi ou de qui avez-vous peur?

Si j'osais, je dirais que vous avez probablement eu la vie facile jusqu'à maintenant. Je suis sûre que vous n'avez manqué de rien étant jeune et que sans dire de vous que vous êtes né avec une cuillère d'argent dans la bouche, il est bien évident que vous êtes né du bon côté du chemin de fer. Encore aujourd'hui, vous paraissez plus à l'aise en habit de gala au Musée des beaux-arts de Montréal ou à l'Élysée avec vos amis Desmarais et Sarkozy qu'au milieu des inondations de la Vallée-du-Richelieu.

Vous avez peut-être cru ceux qui vous ont offert le *job* de premier ministre du Québec sur un plateau d'argent (après votre participation au camp du Non en 1995) en vous affirmant que c'était un *job* de tout repos, sans trop de travail à faire et comportant des possibilités de voyages à l'étranger pour agrémenter le tout. Vous avez eu tort. René Lévesque disait que le *job* «*était du tue-monde*» et il savait de quoi il parlait. Honnêtement, nous ne vous en tiendrons pas rigueur si vous décidez de partir maintenant. Nous irions même jusqu'à vous souhaiter bonne route.

Car il faut bien voir la réalité en face. Avec vous au volant, nous allons prendre le champ.

Vous n'êtes pas doué comme leader de peuple. Je suis prête à vous reconnaître d'autres qualités cependant. Vous êtes fait pour les honneurs plus que pour le travail. Vous portez bien les médailles et je suis sûre que vous pourriez vous tailler une place enviable dans les activités «mondaines et mondiales» sans un trop grand effort. Vous avez un grand aplomb même quand vous ne savez pas exactement de quoi vous parlez. Ce sera un atout de plus.

Quant à nous, les petits, les sans-grade, quand vous serez parti, nous pourrons enfin faire le ménage qui s'impose. Nous pourrons enfin donner de nouveau un sens au mot «éthique» et redonner de la fierté à la fonction publique québécoise, qui n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a déjà été en matière de compétence. Nous pourrions nous regarder dans un miroir sans avoir honte de ce que nous sommes devenus comme collectivité et nous pourrions dire à nos enfants que l'avenir leur appartient et que les outils que nous leur laisserons, comme les routes, seront de bonne qualité.

Plus tard, beaucoup plus tard, les Québécois donneront votre nom à une autoroute de ce pays. Elle aura été construite dans les délais prévus, dans les budgets prévus, sans gonflement des chiffres. Elle aura été faite selon les règles de l'art et aura une durée prédéterminée qui forcera l'admiration. Les viaducs seront solides parce qu'on aura du respect pour la vie des citoyens ordinaires. L'autoroute Jean Charest sera un modèle pour des générations. Elle permettra surtout de vous garder dans notre mémoire.

Qu'en dites-vous? Puisque vous allez réfléchir aux suites à donner au rapport Duchesneau, pensez à ma proposition aussi. C'est une offre qui ne reviendra pas une deuxième fois.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Fabien Desjardis (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); **information culturelle** : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédéric Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); **information économique** : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); **information internationale** : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **éditorial** : Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émile Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); **Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices)**; **Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet)**, Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); **Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction)**; Geneviève Tremblay et Sophy Lambert-Racine (commis à la rédaction); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ**, Jean de Billy, Jennifer Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desjardis, Amel Elhimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); **PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematis; **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion); **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

DANSEREAU

SUITE DE LA PAGE 1

les débats sur les grands enjeux du dernier siècle, et pas seulement les grands enjeux environnementaux. Pour lui, les problèmes d'environnement étaient souvent d'abord le résultat de mauvaises décisions politiques, pouvaient expliquer des conflits sociaux aussi graves que le clivage Nord-Sud.

«On ne peut pas vraiment être un écologiste sans avoir une fibre socialiste profonde», me disait-il un jour dans son laboratoire de l'UQAM où il a œuvré pendant 30 ans... après avoir pris sa retraite officielle!

Confiant dans l'intelligence humaine, mais jusqu'à un certain point dans la technologie à cause de ses dérives, ce scientifique d'une rigueur reconvenue internationalement n'hésitait pas à s'en prendre aux excès du système économique actuel.

Un jour que je lui demandais quel bilan il faisait de l'environnement québécois, il a fait cette étonnante réponse qui le décrit si bien: «Le Québec ne rêve plus de devenir une société modèle: voilà son problème d'environnement. Il n'est plus tiré en avant par un grand projet comme au temps de René Lévesque. Un climat de morosité s'est installé, de repli sur soi, de chacun pour soi, qui devient une menace pour bien des espèces. En matière de gestion des richesses naturelles, le premier obstacle, c'est d'accepter l'ordre établi, celui qui permet à chacun d'empocher salaire et profits, comme s'il s'agissait d'une loi immuable, sans penser aux conséquences. Et en faisant de moins en moins de place à ceux qui voient la société de façon créatrice, chercheurs et artistes.»

Alors que beaucoup d'universitaires d'aujourd'hui accusent d'hérésie scientifique ceux ou celles parmi leurs collègues qui engagent leur savoir dans les grands débats publics, qui osent même prendre position, Pierre Dansereau, un des plus grands d'entre eux, l'a fait souvent.

Il s'est opposé notamment à la privatisation d'une partie du mont Orford et au projet de construire des plages en face de Longueuil, un cadeau que son ami René Lévesque voulait pourtant faire à sa circonscription dans un milieu faunique exceptionnel. Il n'acceptait pas non plus qu'on doive payer pour avoir accès aux parcs nationaux, un accès à la nature qu'il assimilait à un «service public de base».

Contribution novatrice

Pierre Dansereau a bouleversé les bases de la science de l'écologie. Il a couché sa vision novatrice dans *Biogeography: An Ecological Perspective*, un livre publié au milieu des années 50 qui allait lui assurer un rayonnement international.

Jusqu'à là, l'écologie scientifique s'était développée autour de la biologie et de la chimie, des sciences dites «exactes».

Dansereau a soutenu qu'on ne pouvait comprendre ce qui se passait en environnement si on n'abordait pas les questions de façon multidisciplinaire, c'est-à-dire en faisant tout autant appel aux sciences sociales, celles, me disait-il un jour, qui extirpent le sens des événements et la direction à suivre. Il allait plus loin: on ne peut plus, écrivait-il dans *Biogeography*, voir la nature d'un côté et les humains de l'autre. Les humains vivent de la nature, y interviennent et leurs interventions, voire leur vision des choses, doivent faire partie de l'analyse, disait-il.

Il a alors développé plusieurs matrices qui permettaient ultimement d'expliquer jusqu'aux comportements humains. Plusieurs chercheurs, comme Gilles Vincent, le directeur du Jardin botanique de Montréal — là où Dansereau a travaillé avec son mentor, le frère Marie-Victorien —, considèrent qu'il a en quelque sorte par ses travaux complété Darwin.

C'est d'ailleurs pourquoi Gilles Vincent dit de cet intellectuel engagé dans le savoir et la société que Pierre Dansereau est «l'écologiste avec un grand e» du Québec.

Autant Darwin mettait l'accent sur l'impact de la compétition dans l'évolution des espèces, Dansereau a toute sa vie mis plutôt l'accent sur la «collaboration» entre les plantes, animaux et humains.

Ce tournant imprimé à la science environnementale est reconnu internationalement. L'encyclopédie Britannica décrit Pierre Dansereau comme un des fondateurs de l'écologie contemporaine. Le Biographical Center de Cambridge le classe parmi les 2000 scientifiques qui ont eu le plus d'influence au XX^e siècle. On lui a décerné plus de 15 doctorats honorifiques pour souligner notamment ses livres et ses quelque 600 articles scientifiques.

Ce grand universitaire a d'abord été un chercheur de terrain, où il se plaisait à «saluer les fleurs par leur nom». Et cela, sur plusieurs continents, y compris en Arctique.

Il a d'abord enseigné à l'Université de Montréal entre 1940 et 1950, mais comme il s'y sentait à l'étroit, il file aux États-Unis, où il devient professeur à l'Université du Michigan avant de revenir diriger l'Institut du Jardin botanique de Montréal, de 1955 à 1961, tout en occupant le poste de doyen de la Faculté des sciences. Le conservatisme politique et universitaire ambiant l'incite à retourner aux États-Unis pour enseigner la botanique et la géographie à l'Université Columbia, puis comme directeur adjoint du Jardin botanique de New York. Retour à l'Université de Montréal en 1968. En 1971, il passe à l'UQAM, attiré par l'ouverture sociale et la multidisciplinarité qui s'y pratique dans certaines disciplines plus avant-gardistes. Il y prendra sa retraite en 1976 à l'âge de 65 ans. Nommé professeur émérite, il consacra tout son temps à diriger son «laboratoire» de recherche, d'où il continue jusqu'en 2005 à diriger des thèses, à faire des recherches et à donner encore des cours.

Le Devoir

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

réchauffées. Lise Verreault assure qu'elle «a eu la confirmation orale, dans les derniers jours, que l'argent prévu pour le Québec va rester réservé pour le Québec». Mais rien n'indique que les 52 millions annoncés au départ seront au rendez-vous. «On est un peu plus bas [que ce montant], dit-elle. Mais je veux récupérer le maximum.» Elle siège d'ailleurs au conseil d'administration de l'organisme fédéral.

Aujourd'hui à Montréal se tient d'ailleurs un événement conjoint ministère-Inforoute Santé du Canada, où 500 professionnels de la santé verront enfin les fameux outils électroniques qui sont censés changer la façon de pratiquer la médecine et améliorer l'accès à la première ligne.

Pour que le DSQ devienne réalité à la grandeur de la province, un projet de loi doit permettre l'échange des données entre les établissements et entre les régions. Lise Verreault espère qu'il soit déposé dès cet automne pour une adoption au printemps.

Bouffée d'air frais

Même le vérificateur général, Renaud Lachance, qui signait un rapport corrosif en mai, semblait encouragé à l'issue de la commission parlementaire du 22 septembre dernier. «Je vois clairement une forte amélioration de la gouvernance dans ce dossier-là. Peut-être que le passé n'a pas toujours été reluisant, mais l'avenir m'apparaît beaucoup plus reluisant», concluait-il après avoir entendu les fonctionnaires du ministère de la Santé répondre aux questions des parlementaires. Il y a quelques mois, il qualifiait carrément le projet d'informatisation «d'échec».

«Les gens disent "Lise, pourquoi tu as accepté?" raconte la pilote de l'informatisation. Elle avoue avoir hésité, se demandant si le dossier n'avait pas davantage besoin d'un spécialiste en technologies de l'information, ce qu'elle n'est pas. Mais la «fille de terrain», comme elle se décrit, a décidé de se lancer avec l'appui de ses proches collaborateurs. «Parce que j'y crois, on peut faire la différence avec les gens sur le terrain», dit celle qui a occupé divers postes de gestion dans le réseau, dont cinq ans comme p.-d.g. de l'Agence de la santé du Bas-Saint-Laurent.

Loin de minimiser les sévères critiques du vérificateur général, elle les fait siennes. «Le v.g., il sort les vraies affaires. Il nous aide là-dedans. Il nous donne des pistes. Par exemple, il nous a dit

BRAULT

SUITE DE LA PAGE 1

tout petit essai. Plaquette de 50 pages. Dans la nuit du poème est d'une densité et d'une érudition surprenantes. Brault, tâche sisyphienne, tente d'y définir le poème et le vers. Sont convoqués Pétrarque, Baudelaire, Rilke, Paz, Cummings, Marie de France, Celan, Sappho. Entre autres.

Fidèle à sa formation d'historien médiéviste, Jacques Brault y voyage dans le temps. La définition poétique, évanescence, lui échappera finalement, laissant pourtant derrière de belles pistes à penser. «Si le poème est problématique, écrit-il, et il le restera toujours, c'est parce qu'il ne peut d'une part s'arracher entièrement à l'histoire et à ses déterminismes, et d'autre part s'adonner entièrement à un poétique qui serait irréversible, incontournable.» Le poème, pour Brault, «se donne les marques minimales d'une ambition maximale: être chant de l'écriture, certes, et encore plus: être l'écriture qui chante au plus juste du son et du sens».

Malgré ses pièces, ses essais remarquables, malgré le récit *Agonie* (éditions du Sentier), c'est comme poète — *Mémoire, La poésie ce matin* — que l'homme est renommé. La plupart des prix d'ici, il les a eus.

«C'est un de nos grands poètes», juge Jacques Paquin, spécialiste en poésie associé à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il y a Miron, Fernand Ouellet, mais parmi nos aînés, c'est le dernier vivant.» Ce spécialiste de l'œuvre de Brault rappelle que le poète a commencé à publier en 1965 et qu'«il accompagne à peu près toutes les grandes transformations vécues dans la littérature ici, à partir de la poésie du pays. À travers sa poésie et ses travaux — il a fait sortir Miron, avec entre autres sa conférence "Miron le Magnifique"; il a travaillé sur St-Denis Garneau; il a travaillé et rencontré Alain Grandbois —, il a un souci d'accompagnement. Il n'écrit pas seul, mais en compagnie des autres, que ça soit les morts ou les poètes décédés et vivants. Il est un précurseur de la poésie intime. Ses poèmes ont une certaine préciosité, une certaine érudition qui expliquent peut-être pourquoi il semble moins connu», propose le professeur.

Le haïku de Woolf

«Pour moi, la poésie n'est pas un genre littéraire, affirme Jacques Brault en entrevue. Ça déborde de la littérature. Je suis persuadé qu'il y a de très bons poètes qui ne sont peut-être pas nécessairement de très bons écrivains. Comme il y a des écrivains qui ne sont pas poètes.» Ainsi écrit-il dans la nuit du poème que Mrs Dalloway de Virginia Woolf lui semble être un haïku de deux cents pages. «J'aime aucun genre. Écrire, c'est écrire, peu importe.»

D'où naît le poème, chez Brault? «Toujours du langage, des mots. De trois, quatre ou cinq mots même.» Un exemple? «J'ai écrit une suite. J'avais

que la gouvernance était faible, alors on a mis en place le bureau de gouvernance.»

Elle a pris les moyens d'accélérer la cadence. Par exemple, en formatant seulement les 100 des 1700 examens de laboratoire les plus courants, «on couvre 93 % du volume de toutes les activités de laboratoire que le DSQ va emmagasiner, explique-t-elle, gagnant un temps fou. On va mettre les choses le plus simples possible pour livrer. Il faut arrêter de perfectionner et se lancer. On va augmenter les équipes pour rouler plus vite. Je veux que ça marche.»

L'informatisation coûtera cher: 1,4 milliard d'ici 2021, dont 563 millions pour le DSQ et quelque 800 millions pour les dossiers cliniques informatisés (DCI) dans les hôpitaux et les dossiers médicaux électroniques (DME) dans les cliniques. Sans compter les projets connexes dont les frais seront assumés à même les budgets courants. D'autres dépassements de coûts à prévoir? «Je suis la madame à la sacoche, dit Lise Verreault. Il ne faut pas que ça coûte cher. Il faut être capable de contrôler les coûts et il ne faut pas que ça augmente.»

Il faudra compter encore entre «cinq et dix ans» avant que toutes les cliniques, pharmacies, laboratoires et hôpitaux soient informatisés à 100 %, concède-t-elle. «Dix ans, c'est une projection, mais ce n'est pas ce qu'on vise et on ne souhaite surtout pas dépasser.» En attendant, elle se rend personnellement dans des pharmacies pour observer comment ce changement «d'une ampleur insoupçonnée» se vit, sur le terrain.

Le Devoir



Lise Verreault

FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

un vers formé de onze pieds, je le vois encore, attendez, j'apprends pas ça par cœur, ces affaires-là, c'était "Comme Marco Polo devant Samarcande". J'ai dit: "Quessé ça cette affaire-là?" Je l'ai mise dans un cahier, ça me tournait dans la tête, c'était l'incident, vous savez, c'est fugitif. Je n'ai pas une mémoire mécanique, alors j'ai des cahiers, vous voyez, un peu partout, et des carnets, j'aime griffonner et dessiner un petit peu. Ça donne quelque chose ou pas.»

Danser sous les tombes

Au fil du temps, le flot de Jacques Brault a changé. Des grands chants fluides au souffle large qu'on trouve dans l'anthologie *Poèmes I* (Le Noroît), le rythme dans *L'Artisan* s'est resserré: «Ce n'est pas la peine ou le chagrin / Au mois d'avril qui fait mal / Mais la douleur est douleur de la douleur», y lit-on.

«À la fin des années 1960, je pourrais presque vous sortir la date, j'ai eu un trou dans ma vie. Quelque chose s'est brisé. C'était lié aussi à la situation sociale: les événements de 1970 m'ont jeté à terre, je les voyais venir, c'était l'aboutissement. Mais c'était pas le déclencheur. J'étais déjà dans le fond de la cave», dit-il en éclatant de rire. Quelque chose s'est brisé et, donc, le rapport à la langue s'est modifié. «Quand Mallarmé dit de creuser le vers, c'est aussi creuser la langue, et creuser par la langue. Parce que la langue nous précède: elle a été là bien avant nous. Il faut en quelque sorte se faire adopter, trouver une niche. C'est un peu comme ça que j'ai écrit *Len* dessous l'admirable, qui a été très très très pénible. Très angossant. Le titre le dit: c'est le 36^e dessous, et en même temps c'est accrocher, raccrocher, ne pas lâcher. C'est la condition fondamentale d'être humain. Je n'aime pas la technique pour la technique, mais parfois elle nous rend un peu moins bégayants, un peu moins immergés dans sa subjectivité. C'est important: objectiver, c'est déposer devant soi. C'est le travail de l'artisan.»

La mort a toujours été de ses obsessions d'auteur. «Ah! La finitude! Mes deux frères aînés sont morts jeunes. Ça appartient aux expériences premières. L'oncle de ma mère avait une entreprise funéraire, on demeurait rue Saint-André, à trois maisons de là, et tout jeune on a joué parmi les cercueils, pendant qu'à côté se faisait la préparation des corps. On entendait parler des morts. On enregistre quand on est enfant, et plus tard ça ressort.»

Cette idée de la mort, que devient-elle en vieillissant? «Elle n'est pas toujours poétique, disons. J'ai été très malade, j'ai fait un infarctus. J'ai mis un pied dedans. Ça ne peut ni se dire ni se raconter. Il y a une grande libération: ce n'est pas si grave, mourir. Souffrir, c'est différent. Les fins de vie qu'on nous fait maintenant, longues et pénibles, ça c'est différent.»

Dans le soleil de fin d'après-midi, alors que la conversation a dérapé sur la fin des idéologies, la musique classique, après l'arrivée de sa femme, on finira par partir, à regret.

Le Devoir

CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

hier, Bernard Généreux devant quelque 3000 représentants du monde municipal, dont 2000 élus qui l'ont chaudement applaudi lors des assises annuelles de la FQM.

«Je n'accepterai jamais que les membres de la FQM soient traités de pourris et de mafieux! Comment faut-il vous le dire, Monsieur le Premier Ministre? Ça prend une enquête publique», a-t-il imploré avant que Jean Charest adresse la parole à l'auditoire.

Le premier ministre s'est contenté de s'engager à donner suite au rapport de l'Unité anticollusion (UAC) de Jacques Duchesneau, mais en respectant «trois critères»: protéger la preuve recueillie par les policiers et continuer à l'alimenter, faire en sorte que des accusations puissent être portées et, enfin, protéger les victimes. En aucun temps le premier ministre n'a mentionné la nécessité d'informer la population.

«Je vous donne l'assurance aujourd'hui que tous les efforts seront faits, que toutes les pistes seront explorées», a affirmé Jean Charest dans son discours.

Parmi ces pistes ne figure pas la nomination d'un procureur spécial, comme l'a avancé un chroniqueur de Québec; cette avenue n'a jamais été envisagée par le gouvernement, a-t-on confirmé au *Devoir*. Pour ce qui est d'informer le public, on compte sur l'obligation faite à l'Unité permanente anticorruption (UPAC) de livrer publiquement, deux fois l'an, un aperçu de la situation.

«Je vous invite à marcher la tête très haute, a lancé Jean Charest aux élus municipaux. Il n'y a pas un métier plus noble, il n'y a pas un métier plus passionnant que celui d'être un élu.» Malgré le contexte actuel, «il ne faut surtout pas tomber dans le piège de peindre le monde municipal comme si les gens étaient autre chose que des gens passionnés, nobles et honnêtes».

Mais pour Bernard Généreux, la situation dans laquelle se retrouvent les élus municipaux — particulièrement visés d'ailleurs par le rapport Duchesneau — est «intenable».

«Bien sûr qu'on est déçu qu'il [le premier ministre] nous ait dit non, a reconnu le président de la FQM dans un point de presse. Il me semble que la situation est claire, que la question est claire et il faut que la réponse soit claire. Tant que cette réponse ne sera pas claire, on va continuer de vivre le traumatisme politique et le traumatisme social dans lequel on est.»

L'inertie du gouvernement Charest est «dommageable», selon Bernard Généreux. «On n'a plus de temps à gaspiller», juge-t-il. C'est «le supplice de la goutte»: chaque semaine qui passe apporte son lot de révélations sur des irrégularités ou de la malversation. «Quand on est rendu à faire des élections à contrat, je pense qu'on est rendu loin», s'est indigné M. Généreux, qui faisait référence aux révélations de Jacques Duchesneau sur le phénomène des élections clé en main.

«M. Duchesneau a été très clair: lui, il ne continuera pas [dans ses fonctions actuelles] s'il n'y a pas de commission d'enquête. C'est la police qui le dit», a poursuivi le président de la FQM.

Après Jean Charest, ce fut au tour de la chef du Parti québécois, Pauline Marois, et du chef de l'Action démocratique du Québec, Gérard Deltell, de s'adresser aux membres de la FQM.

«Je sais que vous êtes tannés d'entendre parler de corruption, de collusion, de commissions», a dit Pauline Marois. «Depuis deux ans, ce sont tous les élus du Québec qui sont dans le collimateur, dans une atmosphère de soupçon généralisé, a déploré la chef péquiste. Tant que nous n'aurons pas nettoyé cette atmosphère en faisant toute la lumière, ça va continuer.»

Gérard Deltell a rappelé que l'ADQ fut la première formation politique à réclamer une commission d'enquête publique sur l'industrie de la construction. La tenue de cette commission est «urgente» et ne nuira en rien aux enquêtes policières, a-t-il soutenu.

Carte électorale

Bernard Généreux a déploré le fait que les députés ne soient pas arrivés à s'entendre sur la nouvelle carte électorale. Il a qualifié la disparition proactive de trois circonscriptions en région de «sacrifice inimmuable sur l'autel de la partisanerie».

Or, Jean Charest a soutenu qu'il existait une solution, critiquant les partis oppositions de l'avoir reportée au printemps dernier. Présent aux assises de la FQM, le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Yvon Vallières, a confirmé, hier, qu'il revenait à la charge avec le projet de loi 19 qui protège les trois circonscriptions menacées et porte à 128 le nombre d'élus à l'Assemblée nationale.

Le Parti québécois est disposé à appuyer cette solution temporaire si le gouvernement s'engage à appliquer une formule permanente. Mais Gérard Deltell, dont la formation avait refusé d'appuyer ce projet de loi, a répété, hier, devant les membres de la FQM, que la position de l'ADQ n'avait pas changé: il n'est pas question d'accepter une hausse du nombre de députés.

Le Devoir

Rectificatif

La photo qui accompagnait l'article «Le PQ réclame l'abolition du comité de concertation» paru le jeudi 29 septembre a été mal identifiée. Il s'agissait bien d'une photo du ministre Pierre Moreau, et non pas de Daniel Paillé. Nos excuses.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390